HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX, Tom. VI.

HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE
ET PARTICULIERE,

PAR M. LE COMTE DE BUFFON, INTENDANT DU JARDIN DU ROI, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ET DE CELLE DES SCIENCES, &c.

Oiseaux, *Tome VI.*





AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON & COMPAGNIE.

M. DCC. LXXXV.





1 Le Merle 2 Le Merle de Roche.
3 Le Merle Couleur de Rose.
4 Le Merle à Plastron blanc.



HISTOIRE
NATURELLE
DES OISEAUX.



* LE MERLE (a).

Voyez planche I, fig. 1 de ce Volume.

Le mâle adulte dans cette espèce est encore plus noir que le corbeau ; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux,

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 2.

(*a*) En Grec, Κόσσυφος, Κότ1υφος, Κόψυχος ; en Grec moderne, Κοζιφος, d'où se sont formés les noms corrompus *Cassifos*, *Cesefos*, *κepsos*, &c ; en Latin, *Merula*, *Merulus*, *Nigretum* ; en Italien, *Merlo* ; en Espagnol,

le talon & la plante du pied qu'il a plus ou moins jaune, il est noir par-tout & dans tous les aspects ; aussi les Anglois l'appellent-ils l'oiseau noir par excellence. La femelle au contraire n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux & de gris ; son bec ne jaunit que rarement, elle ne chante pas non plus comme le mâle, & tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce (*b*).

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage, & par la différente livrée du mâle & de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, & par quelques-unes de leurs habitudes : ils ne voyagent,

---

Mierla ; en Portugais, *Melroa* ; en bas Allemand, *Merl* ; en Flamand *Merlaer*, *Meerel* ; dans certaines provinces de France la femelle s'appelle *Merlesse*, *Merlette* & même *Merluche* : le mâle se nomme *Mesle*, *Merlat*, *Mierle* ou *Normesle* ; & le jeune, *Merlot* ou *Merleau*. Suivant M. Salerne, page 176, tous ces noms dérivent assez visiblement de *Merula*, lequel, suivant les Etymologistes, vient lui-même de *Mera* qui signifie *seule*, *solitaire* ; & cette dénomination convient assez au merle qu'on ne voit jamais voler en troupes ; en Allemand, *Amsel*, que Frisch tire aussi de *Merula* ; en Hollandois, *Lyster* : en Suedois, *Trast*, Kol-*trost* ; en Anglois, *Black-ozel*, *Black-bird* ; en Gallois, *Yr aderyndu*, *Ceiliog mwyalch* ; en Illyrien, Kos ; en Turc, *Felvek*, & selon d'autres, *Eelvek*. C'est la dixième grive de M. Brisson, tome II, page 227.

(*b*) Frisch, planche 29. Je soupçonne que c'est à cette femelle qu'on donne en certains pays le nom de *merle-grive*.

ni ne vont en troupes comme les grives, & néanmoins quoique plus ſauvages entre eux, ils le ſont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoiſons plus aiſément que les grives, & ils ne ſe tiennent pas ſi loin des lieux habités: au reſte, ils paſſent communément pour être très fins, parce qu'ayant la vue perçante ils découvrent les Chaſſeurs de fort loin, & ſe laiſſent approcher difficilement; mais en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils ſont plus inquiets que rusés, plus peureux que défians puiſqu'ils ſe laiſſent prendre aux gluaux, aux lacets, & à toutes ſortes de piéges, pourvu que la main qui les a tendus, ſache ſe rendre inviſible.

Lorſqu'ils ſont renfermés avec d'autres oiſeaux plus foibles, leur inquiétude naturelle ſe change en pétulance; ils pourſuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'eſclavage, & par cette raiſon on ne doit pas les admettre dans les volieres où l'on veut raſſembler & conſerver pluſieurs eſpèces de petits oiſeaux.

On peut, ſi l'on veut, en élever à part à cauſe de leur chant; non pas de leur chant naturel qui n'eſt guere ſupportable qu'en pleine campagne, mais à cauſe de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différens bruits, différens ſons d'inſtrumens (*c*), & même contrefaire la voix humaine (*d*).

(*c*) Olina, *Uccellaria*, page 29.

(*d*) Olina, *ibidem*. --- Philoſtrat. *Vita Apollonii*, lib. VIII. --- Geſner, *de Avibus*, page 606.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, & presque aussi-tôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure ; & comme ils ne font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison : ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent & éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie (*e*); mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable : pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été, on en trouve même quelquefois qui ont la tête entiérement chauve : aussi Olina & les Auteurs de la *Zoologie Britannique* disent-ils que le merle se tait comme les autres oiseaux dans le temps de la mue (*f*), & les Zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent dans cette saison il n'a qu'un cri enroué & désagréable.

Les Anciens prétendoient que pendant cette même saison son plumage changeoit de couleur & prenoit du roux (*g*), & Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne ; soit que ce changement de couleur

---

(*e*) *Merulæ, turdique & sturni plumam non amittunt.* Pline, lib. X, cap. XXIV.

(*f*) Olina, *ibidem.* --- *British Zoology*, *page* 92.

(*g*) *Merula ex nigrá rufescit.* Pline, lib. X, cap. XXIX.

ſoit un effet de la mue, ſoit que les femelles & les jeunes merles qui ſont en effet plus roux que noirs, ſoient en plus grand nombre, & ſe montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiſeaux font leur premiere ponte ſur la fin de l'hiver, elle eſt de cinq ou ſix œufs d'un vert bleuâtre avec des taches couleur de rouille fréquentes & peu diſtinctes. Il eſt rare que cette premiere ponte réuſſiſſe, à cauſe de l'intempérie de la ſaiſon; mais la ſeconde va mieux, & n'eſt que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles eſt conſtruit à-peu-près comme celui des grives, excepté qu'il eſt matelaſſé en-dedans : ils le font ordinairement dans les buiſſons, ou ſur des arbres de hauteur médiocre; il ſemble même qu'ils ſoient portés naturellement à le placer près de terre, & que ce n'eſt que par l'expérience des inconvéniens qu'ils apprennent à le mettre plus haut (*h*). On m'en a rapporté un, une ſeule fois, qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mouſſe, qui ne manque jamais ſur le tronc des arbres; du limon, qu'ils trouvent au pied où dans les environs, ſont les

---

(*h*) *Nidum hujuſce modi..... in ceſpitibus ſpinoſis prope terram repertum diligenter conſideravi.* Geſner. --- Un merle voyant qu'un chat lui avoit mangé ſes deux premieres couvées dans le nid fait au pied d'une haie, en fit une troiſième ſur un pommier, à huit pieds de hauteur. *Hiſtoire naturelle des oiſeaux* de M. Salerne, page 176.

matériaux dont ils font le corps du nid ; des brins d'herbe & de peties racines sont la matiere d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement, & ils travaillent avec une telle assiduité qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, & ensuite à couver ses œufs ; elle les couve seule, & le mâle ne prend part à cette opération, qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse (*i*). L'Auteur du *Traité du Rossignol*, assure

(*i*) M. Salerne entre sur tout cela dans des détails qui lui ont été fournis par un curieux Observateur, mais dont quelques-uns lui sont suspects à lui même, & qui pour la plupart me paroissent sans vraisemblance. Suivant ce curieux Observateur, un mâle & sa femelle ayant été renfermés au temps de la ponte dans une grande voliere, commencerent par poser de la mousse pour base du nid, ensuite ils répandirent sur cette mousse, de la poussiere dont ils avoient rempli leur gosier, & piétinant dans l'eau pour se mouiller les pieds, ils détremperent cette poussiere, & continuerent ainsi couche par couche.... Les petits éclos, ils les nourrissoient de vers de terre coupés par morceaux, & se nourrissoient eux-mêmes en partie de la fiente que rendoient leurs petits après avoir reçu la béquée... Enfin de quatre couvées qu'ils firent de suite dans cette voliere, ils mangerent les deux dernieres ; ce qui explique, dit-on, pourquoi les merles qui sont si féconds, sont néanmoins si peu multipliés en comparaison des grives & des alouettes. *Voyez l'Histoire naturelle des Oiseaux* de M. Salerne, page 176. Mais avant de tirer des conséquences de pareils faits, il faut attendre que de nouvelles observations les ayent confirmés ; & fussent-ils confirmés en effet, il faudroit encore distinguer soigneusement les faits généraux qui appartiennent à l'histoire de l'espèce, des actions particulieres & propres à quelques individus.

avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés ; mais cet Auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la premiere année, & qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir, & le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs : elles ont cependant le dedans de la bouche & du gosier du même jaune que les mâles, & l'on peut aussi remarquer dans les uns & les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes, & d'un petit cri bref & coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver (*k*), mais ils choisissent dans

(*k*) Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février, & qu'ils n'y reviennent que sur la fin d'octobre ; mais M. Artier, Professeur Royal de philosophie à Bastia, doute du fait, & il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette isle la température qui leur convient, pendant les froids qui sont toujours très modérés, dans les plaines, & pendant les chaleurs, sur les montagnes : M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, & surtout des olives, qui dans l'isle de Corse ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

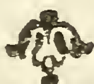
la contrée qu'ils habitent l'aſyle qui leur convient le mieux pendant cette ſaiſon rigoureuſe ; ce ſont ordinairement les bois les plus épais, ſurtout ceux où il y a des fontaines chaudes & qui ſont peuplés d'arbres toujours verds, tels que piceas, ſapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers ſur leſquels ils trouvent plus de reſſources, ſoit pour ſe mettre à l'abri des frimats, ſoit pour vivre ; auſſi viennent-ils quelquefois les chercher juſque dans nos jardins, & l'on pourroit ſoupçonner que les pays où on ne voit point de merles en hiver, ſont ceux où il ne ſe trouve point de ces ſortes d'arbres, ni de fontaines chaudes.

Les merles ſauvages ſe nourriſſent outre cela de toute ſorte de baies, de fruits & d'inſectes ; & comme il n'eſt point de pays ſi dépourvu qui ne préſente quelqu'une de ces nourritures, & que d'ailleurs le merle eſt un oiſeau qui s'accommode à tous les climats, il n'eſt non plus guere de pays où cet oiſeau ne ſe trouve, au nord & au midi, dans le vieux & dans le nouveau continent, mais plus ou moins different de lui-même, ſelon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'eſt fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent auſſi de la viande cuite ou hachée, du pain, &c. mais on prétend que les pepins de pommes de grenade ſont un poiſon pour eux comme pour les grives ; quoi qu'il en ſoit, ils aiment beaucoup à ſe baigner, & il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair eſt un fort bon manger, & ne le cède point

à celle de la draine ou de la litorne ; il paroît même qu'elle eſt préférée à celle de la grive & du mauvis dans les pays où ils ſe nourriſſent d'olives qui la rendent ſucculente, & de baies de myrthe qui la parfument. Les oiſeaux de proie en ſont auſſi avides que les hommes, & leur font une guerre preſque auſſi deſtructive : ſans cela ils ſe multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à ſept ou huit ans.

J'ai diſſéqué une femelle qui avoit été priſe ſur ſes œufs vers le 15 de mai, & qui peſoit deux onces deux gros : elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de groſſeurs inégales ; les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre & étoient de couleur orangée ; les plus petits ètoient d'une couleur plus claire, d'une ſubſtance moins opaque, & n'avoient guere qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec abſolument jaune, ainſi que la langue & tout le dedans de la bouche, le tube inteſtinal long de dix-ſept à dix-huit pouces, le géſier très muſculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œſophage, la véſicule du fiel oblongue, & point de *cœcum*.





VARIÉTÉS DU MERLE.

LES MERLES BLANCS ET TACHETÉS DE BLANC.

Quoiquue le merle ordinaire ſoit l'oiſeau noir par excellence, & plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que ſon plumage ne prenne quelquefois du blanc, & que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'eſpèce du corbeau, & dans celles des corneilles, des choucas & de preſque tous les autres oiſeaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres cauſes plus particulières & moins connues. En effet, la couleur blanche ſemble être dans la plupart des animaux, comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, & cela bruſquement & ſans paſſer par les nuances intermédiaires : rien cependant de ſi oppoſé en apparence que le noir & le blanc ; celui-là réſulte de la privation ou de l'abſorbtion totale des rayons colorés, & le blanc au contraire, de leur réunion la plus complète ; mais en Phyſique on trouve à chaque pas que les extrêmes ſe rapprochent, & que les choſes qui dans l'ordre de nos idées, & même de nos ſenſations, paroiſſent les plus contraires, ont dans l'ordre de la Nature des analogies ſecret-

tes qui ſe déclarent ſouvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les ſeuls qui me paroiſſent devoir ſe rapporter à l'eſpèce du merle ordinaire, ſont 1°. le merle blanc, qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, & 2°. celui à tête blanche du même Auteur; leſquels ayant tous deux le bec & les pieds jaunes (*a*) comme le merle ordinaire, ſont cenſés appartenir à cette eſpèce. Il n'en eſt pas de même de quelques autres en plus grand nombre & plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article ſuivant.

(*a*) *Voyez Aldrovandi Ornithologia, tome II, pages 606 & 609.*





* LE MERLE

A PLASTRON BLANC (a).

Voyez planche I, figure 4 de ce Volume.

J'ai changé la dénomination du merle à collier que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau, & je lui ai substitué celle de merle à plastron blanc, comme ayant plus de justesse, & même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, le mâle a

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 516. Je dois dire par exactitude que dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroît ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, & qu'au contraire celles du ventre & de la poitrine l'étoient davantage.

(a) Ce merle se nomme en Italien, *Merulo alpestro*; en Allemand, *Ring-amsel*, *Rotz-amsel*, parce qu'il se nourrit quelquefois de vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, &c, *Wald-amsel*, *Stein-amsel*, *Birg amsel*, *Kurer-amsel*, *Schnee-amsel*, *Meer-amsel*, *Krametz-merle*; en Anglois, *Ring-ouzel*; en Gallois, *Mwyalchen y graig*; en quelques provinces de France, selon M. Salerne, *Merle terrier* ou *buissonnier*; dans l'Orléanois, *Merle gris*, *Merle d'Espagne* ou *de Savoie*, & encore *Torcol noir*, à cause de son prétendu collier.

en

en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très remarquable ; je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux ; & comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, & cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent (*b*) ; c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques Nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne* ; espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, & qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire ; il a comme lui le fond du plumage noir, les coins & l'intérieur du bec jaune & à-peu-près la même taille, le même port ; mais il s'en distingue par son plastron, par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre & les ailes (*c*) ; par son bec plus court & moins jaune ; par la forme des pennes moyennes des ailes qui sont carrées par le bout avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte ; enfin, il en diffère

(*b*) Voyez Willulghby, *Ornithologia*, page 144.

(*c*) M. Willulghby a vu à Rome un de ces oiseaux qui avoit le plastron gris & toutes les plumes bordées de cette même couleur ; il jugea que c'étoit un jeune oiseau ou une femelle. *Ornithologie*, *page 143*.

par son cri (*d*), ainsi que par ses habitudes & par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus. On sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine (*e*). On n'en voit guere paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'Octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, & jamais en grand nombre ; il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe ; ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, & la moindre gelée suffit alors pour les faire disparoître ; cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivans pendant l'hiver (*f*). Ils repassent vers le mois d'Avril ou de Mai, du moins en Bourgogne, en Brie (*g*),

(*d*) Ce cri est en automne, *crr*, *crr*, *crr* ; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, & d'une maniere fort agréable. *De Avibus*, *page 607*.

(*e*) Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld [*Aviar. Silesiæ*, *page 302*], & c'est la même chose en certains cantons de la Bourgogne.

(*f*) *De Avibus erraticis*, *page 180*.

(*g*) M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril & de mai, & qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne, au contraire, ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

& même dans la Siléſie & la Friſe, ſelon Geſner.

Il eſt très rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe; néanmoins M. Salerne aſſure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne & dans la forêt d'Orléans; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire, qu'ils contenoient cinq œufs de même groſſeur, de même couleur, & (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiſeaux nichent contre terre, au pied des buiſſons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buiſſonniers*. Ce qui paroît sûr, c'eſt qu'ils ſont très communs en certains temps de l'année ſur les hautes montagnes de la Suède, de l'Ecoſſe, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suiſſe, de la Grèce, &c. Il y a même apparence qu'ils ſont répandus en Aſie, en Afrique, & juſqu'aux Açores; car c'eſt à cette eſpèce voyageuſe, ſociale, ayant du blanc dans ſon plumage, & ſe tenant ſur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui paſſent de temps en temps ſur les frontieres de la Médie & de l'Arménie, & délivrent le pays des ſauterelles (*h*); comme auſſi ce que dit M. Adanſon de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus ſur les ſommets des montagnes de l'Iſle Fayal, ſe tenant par compagnie ſur les arbouziers dont ils mangeoient le fruit en jaſant continuellement (*i*).

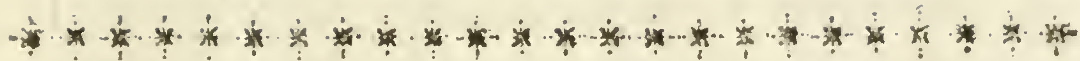
(*h*) Tavernier, tome II de ſes Voyages, pag. 24.
(*i*) Voyage au Sénégal, page 186.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willulghby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes & des baies semblables à celles du groseiller ; mais ils aiment de préférence celles de lierre, & les raisins : c'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, & que leur chair devient à la fois savoureuse & succulente.

Quelques Chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, & que lorsqu'on peut en avoir de vivans, on fait de très bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les piéges.

J'ai trouvé, en les dissequant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, & par conséquent fort différente de ce que dit Willulghby (*k*); mais l'on sait combien la forme & la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux; le ventricule étoit musculeux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire & sans adhérence : dans cette membrane je vis des débris de grains de genièvre & rien autre chose; le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces; le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart & le cinquième de sa longueur; enfin j'apperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paroissoit double.

(*k*) *Cystis fellea magna. Ornithologia, page 143.*



VARIÉTÉS DU MERLE

A PLASTRON BLANC.

I. LES MERLES BLANCS OU TACHETÉS DE BLANC. J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc ; & en effet, Aristote qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoiqu'ayant la même grosseur & le même cri ; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, & qu'ils se plaisoient dans les pays montueux (*a*). Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage, & celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes (*b*). On le trouve en effet, non - seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie & d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, &c. (*c*). Or cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de

---

(*a*) *Circa Cyllenem Arcadiæ familiare, nec usquam alibi nascens.* Hist. Animal. lib. IX, cap. XIX.

(*b*) *Voyez Nature des Oiseaux*, page 317, où Belon dit expressément que ce merle ne descend jamais des montagnes.

(*c*) Willulghby, *Ornithologia*, page 140.

celle du merle à plaſtron blanc. D'ailleurs il eſt oiſeau de paſſage comme lui, & paſſe dans le même temps; enfin n'eſt-il pas évident que la nature du merle à plaſtron blanc a plus de tendance au blanc, & n'eſt-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui exiſte dans ſon plumage peut s'étendre avec plus de facilité ſur les plumes voiſines, que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raiſons m'ont paru ſuffiſantes pour m'autoriſer à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'eſpèce du merle à plaſtron blanc. Le merle blanc que j'ai obſervé, avoit les pennes des ailes & de la queue plus blanches que tout le reſte, & le deſſus du corps, excepté le ſommet de la tête, d'un gris plus clair que le deſſous du corps. Le bec étoit brun avec un peu de jaune ſur les bords; il y avoit auſſi du jaune ſous la gorge & ſur la poitrine, & les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard dans les premiers jours de Novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'eſt-à-dire, au temps juſte du paſſage des merles à plaſtron blanc, puiſque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette derniere eſpèce.

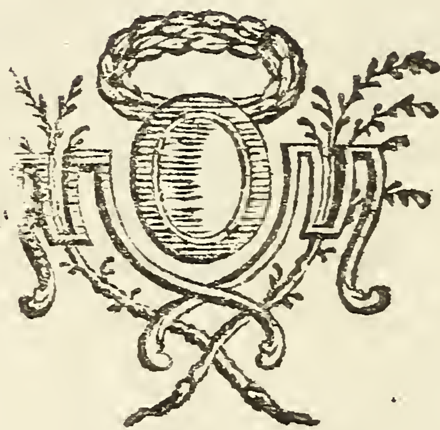
Parmi les merles tachetés de blanc, cette derniere couleur ſe combine diverſement avec le noir; quelquefois elle ſe répand excluſivement ſur les pennes de la queue & des ailes, que cependant l'on dit être moins

ſujettes aux variations de couleur (*d*), tandis que toutes les autres plumes que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conſervent leur noir dans toute ſa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiſeau, & qui eſt moins large que le plaſtron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie & dans la vallée de Maurienne une grande quantité de merles au collier, ainſi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne autour du cou (*e*). M. Lottinger qui a eu occaſion d'étudier ces oiſeaux dans les montagnes de la Lorraine où ils font quelquefois leur ponte, m'aſſure qu'ils y nichent de très bonne heure, qu'ils conſtruiſent & poſent leur nid à-peu-près comme la grive, que l'éducation de leurs petits ſe trouve achevée dès la fin de juin, qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'eſt rien moins qu'à jour nommé; il commence ſur la fin de juillet & dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un ſeul de ces oiſeaux dans la plaine, quel qu'en ſoit le nombre, ce qui prouve bien qn'ils ſuivent la montagne. On ignore le lieu où ils ſe retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiſeau qui étoit autrefois fort connu dans les Voſges, y eſt devenu aſſez rare.

(*d*) Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, tome II, p. 606.
(*e*) Observations, *fol.* 11, *verſo*.

II. Le grand Merle de montagne. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, & il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, & il est alors singuliérement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très rarement; il fait la guerre aux limaçons, & sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair; à défaut de limaçons il se rabat sur la graine de lierre : cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénere des merles quant à la voix qu'il a fort aigre & fort triste (f).

(f) Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.





* LE MERLE

COULEUR DE ROSE (*a*).

Voyez Planche I, fig. 3 de ce Volume.

Tous les Ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, & dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Lapponie, la Suisse (*b*), mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, &c. Aldrovande qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne où ils sont connus des Oiseleurs sous le nom *d'étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 251.

(*a*) En Latin, *Turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita*. Les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *Storno marino*; en Espagnol, *Tordos*; en Anglois, *The roze or carnation-coloured-ouzel*; en Allemand, *Haarkopfige-Drossel*. M. Brisson en a fait sa vingtième grive, tome II, page 250.

(*b*) *Syst. nat.* edit. X, page 170.

(*c*), qu'ils prennent beaucoup de graisse, & que leur chair est un bon manger ; on en a vu deux en Angleterre que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent (*d*) : nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage, & il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils ayent un nom dans la langue Espagnole (*e*).

Le plumage du mâle est distingué, il a la tête, le cou, les pennes des ailes & de la queue noires avec des reflets brillans qui jouent entre le vert & le pourpre : la poitrine, le ventre, le dos, le croupion & les petites couvertures des ailes sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire & l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà & là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, & par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arriere comme celle du jaseur, & qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

(*c*) *Ornithologia*, tome II, pages 626 & 627.

(*d*) Voyez son Histoire des oiseaux, 1re partie, pl. 20 ; & les additions, 4me partie, page 222.

(*e*) *Ordo avium*, page 71, n°. 37.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue & les jambes ſont d'une couleur rembrunie ; le tarſe & les doigts d'un orangé terne ; le bec mi-parti de noir & de couleur de chair ; mais la diſtribution de ces couleurs ſemble n'être point fixe en cette partie, car dans les individus que nous avons obſervés & dans ceux d'Aldrovande, la baſe du bec étoit noirâtre, & tout le reſte couleur de chair ; au lieu que dans les individus obſervés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, & ce noir ſe changeoit par nuances en un orangé terne qui étoit la couleur de la baſe du bec & celle des pieds. Le deſſous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ſes couvertures inférieures qui ſont noirâtres & terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou, ni les pennes de la queue & des ailes qui ſont d'une teinte moins foncée, les couleurs du ſcapulaire ſont auſſi moins vives.

Cet oiſeau eſt plus petit que notre merle ordinaire, il a le bec, les ailes, les pieds & les doigts plus longs à proportion ; il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation & même d'inſtinct avec le merle à plaſtron blanc, car il eſt voyageur comme lui ; cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de roſe qui a été tué en Angleterre, alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur priſe de la pointe du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de ſept

pouces trois quarts, & juſqu'au bout des ongles, de ſept pouces & demi; il en a treize à quatorze de vol, & ſes ailes, dans leur repos, atteignent preſque l'extremité de la queue [*f*].

(*f*) Voici ſes autres dimenſions, la queue a 3 pouces, le bec environ 13 lignes, le pied 14, & le doigt du milieu 14 à 15.





* LE MERLE DE ROCHE (*a*).

Voyez planche I, fig. 2 de ce Volume.

Le nom qu'on a donné à cet oiſeau, indique aſſez les lieux où il faut le chercher; il habite les rochers & les montagnes; on le trouve ſur celles du Bugey & dans les endroits les plus ſauvages; il ſe poſe ordi-

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 562.

(*a*) C'eſt la treizième & la quatorzième grive de M. Briſſon, tome II, pages 238 & 240. Les différences de ces deux oiſeaux ne m'ont pas paru ſuffiſantes pour conſtituer deux eſpèces. M. Linnæus, qui avoit fait de cet oiſeau, une grive dans ſa *Fauna Suecica*, n°. 187, en fait un corbeau dans ſon *Syſtema Naturæ*, edit. X, page 107. En général, l'hiſtoire du *Merle de roche* eſt fort mêlée avec celle du *Merle bleu* & du *Merle ſolitaire.* Dans les montagnes du Bugey on lui donne le nom de *paſſereau ſolitaire*, &c. Cet oiſeau n'a point de nom grec, car celui de Πετροκοσσυφος appartient au *Merle bleu* qui n'eſt point du tout le *Merle de roche.* Voyez Belon, *Nature des oiſeaux, page 316.* En Latin, *Turdus ſeu merula, ſeu rubecula, ſeu rubicilla major, ſaxatilis, ſylvia pectore rubro*; en Italien, *Codiroſſo maggiore, coroſſolo, croſſerone, tordo marino*; en Allemand, *Stein-roetele, ſtein-troſtel, ſtein-reitling, blau-koepfiger, rothe-amſel, groſſe-rothe wüſtlich*; en Anglois, *Greather-red-ſtart*; en Suédois, *Lappskata, Olycksfogel*, ſi toutefois l'oiſeau qui porte ce nom en Suède eſt le même que notre merle de roche: il paroît avoir des mœurs différentes, car M. Linnæus le repréſente comme un oiſeau hardi, vorace, & qui bien loin de fuir l'homme, vient enlever les viandes juſques ſur ſa table.

nairement sur les grosses pierres & toujours à découvert; il est très rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil. Dès qu'on s'avance un peu trop, il part & va se poser à une juste distance, sur une autre pierre située de maniere qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, & qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme; ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux, il ne risque guere que sa liberté, car comme il chante bien naturellement, qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié & fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux & même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques sons éclatans, & il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumiere, il se met aussitôt à chanter; & pendant la journée lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix & préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractere défiant, ces oiseaux cachent leurs nids avec grand soin, & l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque & de peine qu'on peut grimper jus-

qu'à leur couvée, ils la défendent avec courage contre les raviſſeurs en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte eſt de trois ou quatre œufs; lorſque leurs petits ſont éclos, ils les nourriſſent de vers & d'inſectes, c'eſt-à-dire, des alimens dont ils vivent eux-mêmes; cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture, & lorſqu'on les élève en cage on leur donne avec ſuccès la même pâtée qu'aux roſſignols: mais pour pouvoir les élever il faut les prendre dans le nid, car dès qu'ils ont fait uſage de leurs ailes & qu'ils ont pris poſſeſſion de l'air, ils ne ſe laiſſent attraper à aucune ſorte de pièges, & quand on viendroit à bout de les ſurprendre, ce ſeroit toujours à pure perte; ils ne ſurvivroient pas à leur liberté (*b*).

Les merles de roche ſe trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, &c. On m'a apporté une femelle de cette eſpèce, priſe le 12 mai ſur ſes œufs; elle avoit établi ſon nid ſur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiſeaux ſont fort rares & tout-à-fait inconnus: ſes couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci eſt un peu moins gros que le merle ordinaire, & proportionné tout différemment: ſes ailes ſont très longues, & telles qu'il convient à un oiſeau qui niche au plafond des cavernes; elles forment,

(*b*) Voyez Friſch, *planche* 32.

étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, & elles s'étendent, étant repliées, preſque juſqu'au bout de la queue qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête & le cou ſont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rouſſes ; le dos eſt rembruni près du cou, & d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix pennes latérales de celle-ci ſont rouſſes, & les deux intermédiaires brunes. Les pennes des aîles & leurs couvertures ſont d'une couleur obſcure & bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine & tout le deſſous du corps ſont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches & les autres brunes : le bec & les pieds ſont noirâtres.







1. 2. 3. Merles Etrangers.
4 Le Mainate. 5 Le Martin.



* LE MERLE BLEU (a).

Voyez planche II, fig. 1 de ce Volume.

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'eſt-à-dire, le cendré-bleu (mais ſans aucun mélange d'orangé); la même taille, à-peu-près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de ſe tenir ſur les ſommets des montagnes, & de poſer ſon nid ſur les rochers les plus eſcarpés; en ſorte qu'on ſeroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même eſpèce que le merle de roche; auſſi pluſieurs Ornithologiſtes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de ſon plumage varient un peu dans

---

* *La planche enluminée*, n°. 250, repréſente la femelle; & la *planche XVIII* de M. Edwards repréſente le mâle.

(*a*) C'eſt la trente-ſeptième grive de M. Briſſon, tome II, page 282. Je doute fort que ce ſoit le Κυανος d'Ariſtote [*Hiſt. Anim.* lib. IX, cap. XXI], qui avoit le bec long, le pied grand & le tarſe court, ce qui ne convient guere au merle bleu. En Grec moderne, Πετροκοσσύφος; en Latin *Cyanus*, *Cæruleus*, &c; en Italien, *Merlo biavo;* en Allemand, *Blau-vogel*, *blau ſteinamſel*, *Klein-Blau zimmer.* On lui a auſſi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche*, & même ceux de *moineau* ou *paſſereau ſolitaire.*

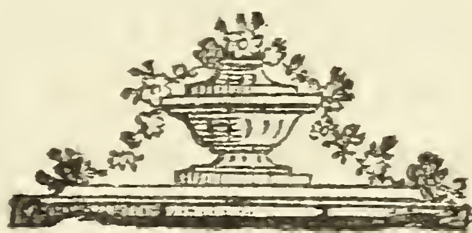
les descriptions, & sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, &c. Le mâle que M. Edwards a représenté, *planche XVIII*, n'étoit pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure: il avoit les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que leurs grandes couvertures, & celles-ci terminées de blanc; les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec & les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les isles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, &c, & qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant; mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie; cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie, n'est point une barriere insurmontable, sur-tout pour ces oiseaux qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, & qui au pis-aller pourroient faire le tour & pénétrer en Italie en passant par l'Etat de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie; celui que M. Brisson a décrit, & celui que nous avons fait représenter, n°. 250, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les

rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées (*b*), & de plus il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar; d'où il conclud, avec assez de fondement, qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe : mais cela doit s'entendre seulement des montagnes, car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine; leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs, & leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger (*c*).

(*b*) M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre & d'octobre, qui est alors beaucoup plus gras & de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette derniere espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce du merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage & par les mœurs.

(*c*) Belon, *Nature des Oiseaux*, page 317.





LE MERLE SOLITAIRE (a).

VOICI encore un merle habitant des montagnes, & renommé pour sa belle voix : on sait que le Roi François Ier prenoit un singulier plaisir à l'entendre, & qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève & à Milan (b), & beaucoup plus cher encore à Smirne & à

(a) C'est la trentième grive de M. Brisson, tome II, page 268. Il est probable que c'est ici le Κοσσυφος βαιος ou petit merle dont Aristote dit, *lib. IX, chap. XIX de son Histoire des Animaux*, qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, & qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toîts : je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir ; d'ailleurs cet oiseau se trouve dans les isles de l'Archipel, & par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondans. En Grec moderne, Μερολα ; en Latin, *Passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *Passera solitaria* ; les François, *Paisse solitaire* ; les Allemands, *Passer solitary*, & les Anglois, *Solitary sparrow* ; les Italiens l'appellent encore *Merulo solitario*, *Saxatili*, *Stercoroso*, *Merlo chiappa* ; les Catalans, *Soliviar*, dont M. Barrere a jugé à propos de faire une *Mesange* ; en Turc, *Kajabulbul*, c'est-à-dire, *Rossignol de rocher* ; en Suédois, *Sten-naecktergahl*, qui signifie la même chose ; en Polonois, *Wrobel osobny*.

(b) Voyez Olina, *Uccellaria, page 14*. Gesner, *page 608*. Willulghby, *page 140 : Si mas fuerit & cicur, & canere noverit, nummo aureo venit.*

Constantinople (*c*). Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très doux, très flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude : celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque non-seulement le mâle & la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes & déserts où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités & se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre, se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur afin d'en jouir de toutes les manieres possibles. A la vérité ils savent se garantir des inconvéniens de la foule, & se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid fait de brins d'herbe & de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cîme d'un grand arbre, & presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée ; c'est sur le coq de ce clocher ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures & des journées entieres, sans cesse oc-

(*c*) *Venditur Constantinopoli & Smyrnæ interdum à 50 ad 100 piastris.* Hasselquist *in Actis Upsal. annorum 1744 --- 1750.*

cupé de ſa compagne tandis qu'elle couve ; & s'efforçant de charmer les ennuis de ſa ſituation par un chant continuel ; ce chant, tout pathétique qu'il eſt, ne ſuffit pas à l'expreſſion du ſentiment dont il eſt plein ; un oiſeau ſolitaire ſent plus, & plus profondément qu'un autre ; on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de ſa queue, relever celles de ſa tête & décrire en piaſant pluſieurs cercles dont ſa femelle chérie eſt le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire ou la préſence de quelque objet nouveau donne de l'inquiétude à la couveuſe, elle ſe réfugie dans ſon fort, c'eſt-à-dire, ſur le clocher ou ſur la tour habitée par ſon mâle, & bientôt elle revient à ſa couvée qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits ſont éclos, le mâle ceſſe de chanter, mais il ne ceſſe pas d'aimer ; au contraire, il ne ſe taît que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de ſon amour, & partager avec elle le ſoin de porter la béquée à leurs petits ; car dans les animaux l'ardeur de l'amour n'annonce pas ſeulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif & plus ſoutenu pour leur conſervation.

Ces oiſeaux pondent ordinairement cinq ou ſix œufs ; ils nourriſſent leurs petits d'inſectes, & ils s'en nourriſſent eux-mêmes, ainſi que de raiſins & d'autres fruits (*d*). On

(*d*) Voyez Willulghby, Belon, &c.

les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été ; ils s'en vont à la fin d'août, & reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton (*e*).

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles ; car ils apprennent aussi à parler, & ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, si-tôt qu'ils voient la lumiere d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France & d'Italie (*f*), dans presque toutes les isles de l'Archipel, sur-tout dans celles de Zira & de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres (*g*), & dans l'isle de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage (*h*). Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps & nicher sur

---

(*e*) Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

(*f*) Belon dit » qu'ils font leur demeure quelque temps de l'année sous les tuiles creuses qu'on nomme *imbricées*, par les châteaux situés en hauts lieux entre les montagnes d'Auvergne «.

(*g*) Voyez *Acta Upsal. loco citato.*

(*h*) C'est ce que j'apprends par M. Artier, Professeur d'Histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

les cheminées ou sur le comble des églises, y passent l'hiver; mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très bien ne point quitter l'isle de Corse, & néanmoins passer d'un canton à l'autre & changer de domicile suivant les saisons, à-peu-près comme il fait en France.

Les habitudes singulieres de cet oiseau & la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui; je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, & où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire, mais il a le bec plus fort & plus crochu par le bout (*i*), & les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé & moucheté de blanc par-tout, excepté sur le croupion & sur les pennes des ailes & de la queue; outre cela le cou, la gorge, la poitrine & les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu & des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, & ses mouchetures sont jaunâtres. L'un & l'autre ont l'iris d'un jaune orangé,

(*i*) Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caracteres de ce genre, *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

l'ouverture

l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles & toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune, la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la premiere est très courte; enfin la premiere phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de 12 à 13, leur queue de 3, leur pied de 13 lignes, & leur bec de 15; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.





OISEAUX ETRANGERS

Qui ont rapport au Merle solitaire.

I.

* LE MERLE SOLITAIRE

DE MANILLE.

CETTE espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire & notre merle de roche ; elle a les couleurs de celui-ci, & distribuées en partie dans le même ordre, mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou & le dos ; presqu'entiérement bleu sur le croupion ; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou & le haut de la poitrine ; plus foncé sur les couvertures des ailes avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées, & quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu & blanc, les grandes pennes des ailes & de la queue sont noirâtres, & les dernieres bordées de

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 636.

roux ; enfin le bec eſt brun, & les pieds preſque noirs.

Ce ſolitaire approche de la groſſeur de notre merle de roche : ſa longueur totale eſt d'environ 8 pouces, ſon vol de 12 ou 13, ſa queue de 3, & ſon bec d'un ſeul pouce.

La femelle (*) n'a point de bleu ni d'orangé dans ſon plumage, mais deux ou trois nuances de brun qui forment entr'elles des mouchetures aſſez régulieres ſur la tête, le dos & tout le deſſous du corps. Ces deux oiſeaux faiſoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

II.

** LE MERLE SOLITAIRE

DES PHILIPPINES (*a*).

ON retrouve dans cet oiſeau la figure, le port & le bec des ſolitaires, & quelque choſe du plumage de celui de Manille ; mais il eſt un peu plus petit : chaque plume du deſſous du corps eſt d'un roux plus ou moins clair bordé de brun ; celles du deſſus du corps ſont brunes & ont un double bord, le plus intérieur noirâtre & le plus extérieur blanc.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 564, fig. 2, où cette femelle eſt repréſentée ſous le nom de *merle ſolitaire de Manille.*

** *Voyez les planches enluminées*, n°. 339.

(*a*) C'eſt la trente-deuxième grive de M. Briſſon, tome II, page 272.

ſale ; les petites couvertures des aîles ont une teinte cendrée, & celles du croupion & de la queue ſont abſolument cendrées ; la tête eſt d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue & des ailes brunes bordées de gris, le bec & les pieds bruns.

La longueur totale de ce ſolitaire eſt d'environ 7 pouces & demi ; il a plus de 12 pouces de vol, & ſes ailes repliées vont juſqu'aux trois quarts de la queue, qui eſt compoſée de douze pennes, & n'a que 2 pouces $\frac{2}{3}$ de long.

Cet oiſeau qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le ſolitaire de Manille, que je ſerois peu ſurpris qu'il fût reconnu dans la ſuite pour n'être qu'une ſimple variété d'âge dans cette eſpèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il eſt plus petit & que ſes couleurs ſont, pour ainſi dire, moyennes entre celles du mâle & celles de la femelle.





OISEAUX ÈTRANGERS

Qui ont rapport aux Merles d'Europe.

I.

* LE JAUNOIR,

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (a).

CE Merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir & du jaune, & de-là ſon nom de *Jaunoir*; mais le noir de ſon plumage eſt plus brillant, & il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que ſur les grandes pennes des ailes, dont les trois premieres ſont terminées de brun & les ſuivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé; ce même noir brillant & à reflets ſe retrouve ſur les deux pennes intermédiaires de la queue & ſur ce qui paroît au-dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui eſt caché de ces pennes

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 199.

(*a*) C'eſt le merle du cap de Bonne-eſpérance, & la cinquante-deuxième grive de M. Briſſon qui a le premier décrit cette eſpèce, tome II, page 309.

moyennes & toutes les pennes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir, mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire; sa longueur est de 11 pouces, son vol de 15 ½, sa queue de 4, son bec, qui est gros & fort, de 15 lignes, & son pied de 14; ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

*LE MERLE HUPPÉ

DE LA CHINE (a).

Voyez planche II fig. 2 de ce Volume.

Quoique cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec & les pieds plus courts & la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun

* *Voyez les planches enluminées* n°. 507.

(a) C'est la vingt-unième grive de M. Brisson, tome II, page 253, & la *gracula cristatella* de M. Linnæus. M. Edwards lui donne aussi le nom d'*étourneau de la Chine*; &, selon lui, les matelots Anglois l'appellent improprement *a Martin*, c'est-à-dire, en François *Martinet*. Voyez Edwards, planche 19. Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article. Voyez *les Voyages de François Cauch.*

reflet ; on voit au milieu des ailes une tache blanche appartenante aux grandes pennes de ces mêmes ailes, & un peu de blanc à l'extrémité des pennes latérales de la queue ; le bec & les pieds sont jaunes, & l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes longuettes qu'il hérisse quand il veut ; mais malgré cette marque distinctive, & la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune ; il a comme lui une grande facilité pour apprendre à siffler des airs & articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de 8 pouces $\frac{1}{2}$, ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue qui n'a que 2 pouces $\frac{1}{2}$ de long, & qui est composée de douze pennes à-peu-près égales.

III.

* LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangere & nouvelle qui a le bec brun, les ailes & les pieds couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales & de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste le podobé

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 354.

est noir comme nos merles & leur ressemble pour la grosseur, comme pour la forme du bec qui cependant n'est point jaune.

IV.

* LE MERLE DE LA CHINE.

Ce merle est plus grand que le nôtre ; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue & d'une autre forme, puisqu'elle est étagée : l'accident le plus remarquable de son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec, & qui s'étend de part & d'autre sur ses yeux : les côtés de ces lunettes sont de figure à-peu-près ovale & de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête & du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes & les pennes intermédiaires de la queue ; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies, une partie de la poitrine & le ventre sont d'un blanc sale un peu jaune, jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

* *Ibidem*, n°. 604.

V.

*LE VERT-DORÉ

OU MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL (c).

La queue de ce merle eſt en effet très longue, puiſque la longueur de l'oiſeau entier, qui eſt d'environ ſept pouces, meſurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue : l'étendue de ſon vol ne répond pas à beaucoup près à cette dimenſion exceſſive; elle eſt même bien moindre à proportion, puiſqu'elle ſurpaſſe à peine celle du merle qui eſt un oiſeau plus petit ; le vert-doré a auſſi le bec plus court proportionnellement, mais il a les pieds plus longs (d). La couleur générale de cet oiſeau eſt ce beau vert éclatant que l'on voit briller ſur le plumage des canards, & elle ne varie que par différentes teintes, par différens reflets

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 220. On a un peu exagéré la queue dans cette figure.

(c) C'eſt *le merle vert à longue queue* de M. Briſſon qui en a fait ſa cinquante-quatrième grive, & a le premier décrit cette eſpèce, tome II, pag. 313.

(d) Voici ſes meſures priſes ſuivant M. Briſſon : longueur totale 18 pouces ; longueur priſe de la pointe du bec au bout des ongles 10 ½ ; vol 14 ¼ ; queue 11 ; bec, 3 lignes ; pied 18.

qu'elle prend en différens endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or; sur le croupion & les deux longues pennes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre & les jambes, c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste, c'est un beau vert-doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci (*e*), excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

VI.

LE FER-A-CHEVAL

ou Merle a collier d'Amérique (*f*).

Une marque noire en forme de fer-à-cheval qui descend sur la poitrine de cet oiseau,

---

(*e*) Cet oiseau est étiqueté *merle vert du Sénégal.*

(*f*) C'est la *quinzième grive* de M. Brisson, tome II, page 242 ; le *large Lark* ou *la grande Alouette de Virginie* de Catesby, page 33 ; le *Dubbel-lerche* de Klein, page 72 ; en Latin, *Alauda magna.*

& une bande de même couleur ſortant de chaque côté de deſſous ſon œil pour ſe jeter en arriere, ſont tout ce qu'il y a de noir dans ſon plumage; & la premiere de ces taches, par ſa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériſer cette eſpèce, c'eſt-à-dire, à la diſtinguer des autres merles à collier. Ce fer-à-cheval ſe deſſine ſur un fond jaune, qui eſt la couleur de la gorge & de tout le deſſous du corps, & qui reparoît encore entre le bec & les yeux; le brun règne ſur la tête & derriere le cou, & le gris-clair ſur les côtés; outre cela le ſommet de la tête eſt marqué d'une raie blanchâtre; tout le deſſus du corps eſt gris de perdrix; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes avec quelques taches rouſſâtres (*g*), les pieds ſont bruns & fort longs, & le bec qui eſt preſque noir, a la forme de celui de nos merles : cet oiſeau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très bien au printemps, quoique ſon chant ait peu d'étendue. Il ne ſe nourrit preſque que de menues graines qu'il trouve ſur la terre (*h*), en quoi il reſſemble aux alouettes; mais il eſt beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, & il n'a point l'ongle poſtérieur alongé comme les alouet-

(*g*) M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue ſont blanches en partie. *Syſt. nat.* edit. X, page 167.

(*h*) Par exemple, celle de l'*Ornithogalum* à fleurs jaunes.

tes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux ; & l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire ce n'est ni une alouette, ni un merle ; mais de tous les oiseaux d'Europe celui avec qui il semble avoir plus de rapports, c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non-seulement dans la Virginie & dans la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique (*i*).

Le sujet qu'a observé Catesby pesoit trois onces & un quart ; il avoit 10 pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de 15 lignes, & les pieds de 18 ; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

VII.

* LE MERLE VERT D'ANGOLA.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue & des ailes, est dans cet oiseau d'un vert olivâtre ; mais on apperçoit sur les ailes des taches rembrunies, & le croupion est bleu ; on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mêlange de bleu avec le vert ; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge ; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes & les plumes qui recouvrent l'oreille ; enfin les cou-

(*i*) M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique, *loco citato.*

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 561.

vertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec & les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom (*k*); & il lui ressemble aussi par les proportions du corps, mais le plumage de ce dernier est différent; c'est par-tout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli, sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à-peu-près celle de notre merle, leur longueur d'environ 9 pouces, leur vol de 12 $\frac{1}{4}$, & leur bec de 11 à 12 lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, & quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou si l'on veut comme une simple variété.

(*k*) C'est sa cinquante-troisième grive, tome II, page 311.



VIII.

*LE MERLE VIOLET

DU ROYAUME DE JUIDA.

Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent ; c'est toujours du violet, du vert & du bleu, mais distribués différemment : le violet pur régne sur la tête, le cou & tout le dessous du corps ; le bleu sur la queue & ses couvertures supérieures, le vert enfin sur les ailes ; mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola ; il paroît avoir le même port, & comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures & d'autres habitudes ; mais comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la maniere dont ils ont été préparés, on ne peut guere établir là-dessus une différence spécifique, & il est sage de rester dans le doute en attendant des observations plus décisives.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 540.

IX.

*LE PLASTRON-NOIR DE CEILAN (l).

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'on vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient; M. Brisson en a fait un merle, & M. Edwards une pie ou une pie-grièche (*m*); pour moi j'en fais un plastron-noir en attendant que ses mœurs & ses habitudes mieux connues me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues Européens. Il est plus petit que le merle & il a le bec plus fort à proportion : sa longueur totale est d'environ 7 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 11, sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de 12 à 13 lignes, & son pied de 14; ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue qui est un peu étagée.

Le plastron noir par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut & par en bas à une couleur plus claire; car la gorge & tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 272.

(*l*) C'est *le merle à collier du cap de bonne-Espérance*, & la quarante-sixième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tome II, page 299.

(*m*) *Histoire des Oiseaux rares*, pl. 321.

Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron partent comme deux cordons de même couleur qui d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, & qui se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux, vont se terminer & en quelque maniere s'implanter à la base du bec. Deux sourcils jaunes qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par dessus, & se trouvant en opposition avec les epèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous, donnent encore du caractere à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre, mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, & elle est au contraire plus éclatante sur le croupion & sur le bord extérieur des pennes de l'aile : les plus grandes de ces pennes sont terminées de brun : les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive, comme tout le dessus du corps ; & les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches : elle a la gorge grise, la poitrine & le ventre d'un jaune verdâtre, tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les *planches enluminées*, n°. 358, sous le mon de *Merle à ventre orangé du Sénégal.*

M. Brisson a donné le plastron-noir dont

il s'agit dans cet article, comme venant du cap de Bonne-espèrance, & il en venoit certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de la Caille; mais s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, & son véritable climat est l'isle de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean-Gédéon Loten qui avoit été Gouverneur de Ceylan & qui à son retour des Indes fit présent à la Société Royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un plastron-noir. M. Edwards ajoute une réflexion très juste que j'ai déjà prévenue dans les Volumes précédens & qu'il ne sera pas inutile de répéter ici, c'est que le cap de Bonne-espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, & que très souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les Cabinets un si grand nombre d'oiseaux & d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.



X.

* L'ORANVERT

OU MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL.

J'AI appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau vert foncé enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête & même la gorge, mais il est moins foncé sur la queue que par-tout ailleurs : le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela on apperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes pennes Le bec est brun ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle ; sa longueur est d'environ 8 pouces, son vol de 11 $\frac{1}{2}$, sa queue de 2 $\frac{2}{3}$, & son bec de 11 à 12 lignes.

VARIÉTÉ DE L'ORANVERT.

L'ORANBLEU. J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron-noir, mais il n'en a pas moins avec un

---

* *Voyez les planches enluminées, n°.* 358. Cet oiseau a été envoyé au cabinet du Roi par M. Adanson.

autre oiseau représenté daus nos planches enluminées, n°. 221, sous le nom de *Merle du cap de Bonne-espérance* & que j'appelle *Oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, & que le bleu domine sur la partie supérieure depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue ; ce bleu est de deux teintes, & la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, réguliere & de bon effet. Le bec & les pieds sont noirs ainsi que les pennes des ailes, mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris-blanc; enfin les pennes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

X I.

LE MERLE BRUN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*n*),

C'EST une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à-peu-près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de 10 pouces, & ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, & jette des reflets d'un vert sombre; le ventre & le croupion sont blancs.

(*n*) Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, & qui est beaucoup plus petit.

XII.

LE BANIAHBOU DE BENGALE (o).

Le plumage brun par-tout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures & des pennes des ailes, le bec & les pieds jaunes, la queue étagée, longue d'environ 3 pouces, & dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur, voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes Suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine; mais il paroît y avoir subi l'influence du climat, car les baniahbous de ce pays sont gris par-dessus, de couleur de rouille par-dessous, & ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'oiseaux chanteurs que leur applique M. Linnæus (p), sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

(o) Voyez l'*Histoire naturelle des Oiseaux*, d'Albin, tome III, n°. XIX; c'est la grive brune des Indes d'Edwards, planche 184; le merle de Bengale de M. Brisson, & sa vingt-cinquième grive, tome II, p. 260; & tome VI, page 43; en Allemand, *braungelber mistler*; quelques-uns l'ont nommé *beniahbou*.

(p) *Canorus Turdus griseus, subtus ferrugineus, lineâ albâ ad latera capitis*, System. nat. edit. X, pag. 169.

XIII.

*L'OUROVANG OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR (q).

LA dénomination de merle cendré, donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau : mais il ne faut pas croire que cette couleur soit par-tout du même ton : elle est très foncée & presque noirâtre, avec une légere teinte de vert sur les plumes longues & étroites qui couvrent la tête ; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue & des ailes & sur les grandes couvertures de celles-ci ; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge & la poitrine ; enfin elle est plus claire sous le corps, & prend à l'endroit du bas-ventre une légere teinte de jaune.

Ce merle est à-peu-près de la grosseur de notre mauvis, mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes, & les pieds beaucoup plus courts (r). Il a le

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 557, fig. 2.

(q) C'est la quarante-unième grive de M. Brisson, tome II, page 291.

(r) La longueur totale de l'oiseau est de 8 pouces & demi, son vol de 12, sa queue de 3 & demi, son bec de 12 lignes, & son pied de 8 ou 9.

bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, & accompagné de quelques barbes autour de ſa baſe, la queue compoſée de douze pennes égales & les pieds d'un brun clair.

XIV.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

On l'appelle aux Philippines l'*Etourneau des colombiers*, parce qu'il eſt familier par inſtinct, qu'il ſemble rechercher l'homme ou plutôt ſes propres commodités dans les habitations de l'homme, & qu'il vient nicher juſque dans les colombiers; mais il a plus de rapports avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, ſoit par la forme du bec & des pieds, ſoit par les proportions des ailes qui ne vont qu'à la moitié de la queue, &c. Sa groſſeur eſt à-peu-près celle du mauvis, & la couleur de ſon plumage eſt une, mais il s'en faut bien qu'elle ſoit uniforme & monotone; c'eſt un vert changeant qui préſente ſans ceſſe des nuances différentes, & qui ſe multiplie par les reflets. Cette eſpèce eſt nouvelle, & nous en ſommes redevables à M. Sonnerat: on trouve auſſi dans ſa collection des individus venant du cap de Bonne-Eſpérance, leſquels appartiennent viſiblement à la même eſpèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc, tant deſſus que deſſous, & qu'ils ſont plus petits: eſt-ce une variété de climat, ou ſeulement une variété d'âge?

XV.

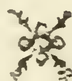
LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*s*).

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des pennes de la queue & des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre ; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé ; le cou & la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures ; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve ; enfin le bec est brun ainsi que les pieds & le côté intérieur des pennes des ailes & des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis ; il a près de 13 pouces de vol, & 8 $\frac{1}{4}$ de longueur totale ; le bec a 10 lignes, le pied 14 ; la queue, qui est composée de douze pennes égales, a 3 pouces, & les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

(*s*) M. Brisson qui a décrit le premier cet oiseau, en a fait sa quarante-troisième grive, tome II, page 294.



XVI.

* LE MERLE A GORGE NOIRE

DE SAINT-DOMINGUE.

L'ESPECE de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusque sous l'œil & même sur le petit espace qui est entre l'œil & le bec, & de l'autre elle descend sur le cou & jusque sur la poitrine ; de plus, elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux & sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos & les petites couvertures des ailes sont d'un gris-brun varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que le pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris-clair, & séparées des petites couvertures par une ligne jaune-olivâtre, appartenante à ces petites couvertures. Ce même jaune-olivâtre règne sur le croupion & tout le dessous du corps, mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes & clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge & les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 559.

bordées

bordées extérieurement de noirâtre : le bec & les pieds sont noirs.

Cet oiseau qui n'avoit pas encore été décrit, est à-peu-près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale est d'environ 7 pouces & demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, & les ailes qui sont fort courtes, ne vont guere qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII.

LE MERLE DE CANADA (t).

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle de Canada est moins gros, mais ses ailes sont proportionnées de même, relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur ; & les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à-peu-près distribuées de la même maniere : c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les pennes de la queue & des ailes qui sont d'un brun noirâtre & uniforme : les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres & terminées de roux, ce qui les détachant les unes

(t) C'est la dix-septième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce étrangere, tome II, p. 232.

des autres, produit une variété réguliere, & fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII.

* LE MERLE OLIVE DES INDES (*u*).

TOUTE la partie supérieure de cet oiseau, compris les pennes de la queue & ce qui paroît des pennes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé ; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire & tirant sur le jaune : les barbes intérieures des pennes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre ; le bec & les pieds sont presque noirs. Cet oiseau est moins gros que le mauvis ; sa longueur totale est de 8 pouces, son vol de 12 & demi, sa queue de 3 & demi, son bec de 13 lignes, son pied de neuf, & ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES (*x*).

LA couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les gran-

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 564, fig. 1.

(*u*) C'est la quarante-cinquième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, pag. 298.

[*x*] C'est la trente-neuvième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, p. 286.

des couvertures & les pennes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors, mais les pennes moyennes ont ce bord plus large, & de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur : des douze pennes de la queue les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps, les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir; les huit autres sont entiérement noires comme le bec, les pieds & les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture. Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de longueur totale, 12 $\frac{2}{5}$ de vol, la queue de trois pouces, le bec de 11 lignes, & le pied de 10.

XX.

* LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL (*y*).

Rien de plus uniforme & de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure & sur l'antérieure, du blanc-sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes & de la queue comme sur le bec & les pieds, voilà son signa-

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 563, fig. 2.

[y] C'est la vingt-sixième grive de M. Brisson, qui a le premier décit cet oiseau étranger tom. II, p. 261.

lement fait en trois coups de crayons. Il n'égale pas le mauvis en grosseur, mais il a la queue plus longue & le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de 8 pouces, son vol de 11 & demi, sa queue de 3 & demi, son bec de 9 lignes & son pied de 11; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue qui est composée de douze pennes égales.

XXI.

*LE TANAOMBÉ

OU MERLE DE MADAGASCAR (z).

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, & il seroit à souhaiter que les Voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, & de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis; son plumage en général est très rembruni sur la tête, le cou & tout le dessus du corps; mais les couvertures de la queue & des ailes ont une teinte de vert: la queue est vert-doré, bordée de blanc ainsi

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 557, fig. 1.

(z) C'est la trente-troisième grive de M. Brisson, tome II, page 274.

que les ailes qui ont outre cela du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pennes, une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes & les grandes couvertures, & une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes pennes moyennes : la poitrine est d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc ; le bec & les pieds sont noirs, & le tarse est fort court : la queue est un peu fourchue, les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur, néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis (*a*). Il est à remarquer que dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, & qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

XXII.

* LE MERLE DE MINDANAO.

Voyez planche II, fig. 3 de ce Volume.

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé, est répandue dans le merle de cet article, sur la

---

[*a*] Voici ses dimensions précises d'après M. Brisson : longueur totale, 7 pouces $\frac{1}{3}$, vol 12 $\frac{1}{3}$, queue 2 $\frac{2}{3}$, bec 11 lignes, pied 9.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 627, fig. 1.

tête, la gorge, le cou, la poitrine & tout le deſſus du corps juſqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche prés du bord extérieur, & le reſte du deſſous du corps eſt blanc.

La longueur totale de l'oiſeau n'eſt que de 7 pouces, & ſes ailes ne vont pas juſqu'à la moitié de la queue qui eſt un peu étagée. C'eſt une eſpèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a obſervé un autre individu de la même eſpèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes & de la queue d'un vert foncé & changeant, & pluſieurs taches de violet changeant ſur le corps ; mais principalement derrière la tête. C'eſt peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

XXIII.

*LE MERLE VERT

DE L'ISLE DE FRANCE.

LE plumage de cet oiſeau eſt de la plus grande uniformité, c'eſt par-tout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais ſon bec & ſes pieds ſont cendrés. Il eſt au-deſſous du mauvis pour la groſſeur ; ſa longueur totale eſt d'environ 7 pouces, ſon vol de 10 & demi, ſon bec de 10 lignes, & ſes ailes, dans leur repos, vont au tiers de ſa queue

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 648, fig. 2.

qui n'a que 2 pouces & demi. Les plumes qui recouvrent la tête & le cou sont longues & étroites. C'est une espèce nouvelle.

XXIV.

*LE CASQUE NOIR OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (b).

QUOIQU'AU premier coup d'œil le casque-noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le *Brunet*, & surtout au *Merle à cul-jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce, cependant si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, & de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque-noir est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de 9 pouces, son vol de 9 $\frac{1}{2}$, sa queue de 3 $\frac{2}{3}$, son bec de 13 lignes, & son pied de 14; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, & au contraire le bec, la queue & les pieds proportionnellement plus longs que le brunet; il a aussi la queue autrement fai-

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 392.

[b] C'est la soixante-sixième grive de M. Brisson, qui a le premier fait connoître cette espèce, *tome VI, supplément pag. 47*.

te, & composée de douze pennes étagées; chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième & la sixième.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps, mais il differe par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion & des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge & de tout le dessous du corps jusques & compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes & qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, & enfin par la marque blanche qui termine les latérales, & qui est d'autant plus grande que la penne est plus extérieure.



XXV.

XXV.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (c).

LA couleur dominante du plumage de cet oiseau, est le brun foncé ; elle regne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue & les ailes ; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine & les côtés, elle prend un œil jaunâtre sur le ventre & les jambes, & elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec & les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette ; il a dix pouces & demi de vol, ses ailes ne vont guere qu'au tiers de la queue qui a près de 3 pouces de long & qui est composée de douze pennes égales.

[c] C'est la vingt-quatrième grive de M. Brisson, à qui l'on est redevable de la premiere description qui ait été faite de ce merle étranger ; il le nomme *merle brun du Cap*, tome II, page 259 ; mais j'ai changé ce nom en celui de *brunet* pour le distinguer d'un autre merle brun du Cap, dont j'ai parlé ci-dessus.



Variété du Brunet du Cap.

L'oiseau représenté dans nos planches enluminées *n°. 317*, sous le nom de *Merle à cul-jaune du Sénégal* (*d*), a beaucoup de rapports avec le brunet; seulement il est un peu plus gros & il a la tête & la gorge noires, dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs & à-peu-près les mêmes proportions, ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe; mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *Merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, & pas un seul individu à tête & gorge noires, il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du n°. 317, représente un variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base & plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI.

LE MERLE BRUN

de la Jamaique (*e*).

Le brun foncé règne en effet sur la tête;

[*d*] *Nota.* Que le dessous du corps est moins jaunâtre & plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche 317.

(*e*) M. Sloane, à qui nous devons la connoissance

le dessus du corps, les ailes & la queue de cet oiseau; un brun plus clair sur le devant de la poitrine & du cou, un blanc sale sur le ventre & le reste du dessous du corps: ce qu'il y a de plus remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec & ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ 6 pouces 4 lignes, son vol de 9 pouces quelques lignes, sa queue de 2 pouces 8 ou 9 lignes, son pied de 2 pouces $\frac{1}{4}$, son bec de 11 lignes, le tout réduction faite de la mesure Angloise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne & passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

XXVII.

* LE MERLE A CRAVATE

DE CAYENNE.

La cravate de ce merle est fort ample & d'un beau noir bordé de blanc, elle s'étend depuis la base du bec inférieur, & même

de cet oiseau, le nomme *Thresh* en Anglois. Voyez *Jamaïca*, page 305, planche 256, n°. XXXIII. C'est le merle de la Jamaïque de M. Brisson, & sa trente-quatrième grive, tome II, page 277.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 560, fig. 2

depuis l'espace compris entre le bec supérieur & l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine où la bordure blanche qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux & elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites & les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate, mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur, & les deux rangs des grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est canelle, mais le bec & les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, & il a la pointe du bec crochue comme les solitaires; sa longueur totale est d'environ 7 pouces, sa queue de 2 & demi, son bec de onze lignes, & ses ailes qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

XXVIII.

*LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*f*).

La huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente, mais ce sont des plumes longues & étroites qui dans les momens de

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 563, fig. 1.

(*f*) C'est la vingt-troisième grive de M. Brisson qui l'a décrite le premier. Cet oiseau a environ 8 pouces

parfaite tranquillité se couchent naturellement sur le sommet de la tête, & que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête & de la gorge, est un beau noir avec des reflets violets; le devant du cou & la poitrine ont les mêmes reflets sur un fond brun. Cette derniere couleur brune domine sur tout le dessus du corps, & s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, & même sous le corps où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais dans tous ces endroits elle est égayée par une couleur blanchâtre qui borde & dessine le contour de chaque plume à-peu-près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette couleur, enfin le bec & les pieds noirs: les angles de l'ouverture du bec sont accompagnées de longues barbes noires dirigées en avant: ce merle n'est guere plus gros que l'alouette huppée. Il a 11 à 12 pouces de vol; ses ailes dans leur situation de repos ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues sont la quatrième & la cinquième, & la premiere est la plus courte de toutes.

---

de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, 6 & demi jusqu'au bout des ongles; la queue a 3 pouces & demi, le bec 12 lignes, le pied autant, le doigt du milieu 9 lignes. Voyez l'*Ornithologie*, tome II, page 257.

XXIX.

LE MERLE D'AMBOINE (g).

Je laisse cet oiseau parmi les merles où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Séba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant; non-seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue & belle queue, & la ramène sur son dos d'une maniere remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue & les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune; tout le dessous du corps est de cette derniere couleur, mais le dessous des pennes de la queue est doré : ces pennes sont au nombre de douze, & réguliérement étagées.

(g) C'est le petit oiseau d'Amboine au chant mélodieux [*Avicula Amboinensis canora*] de Séba, tome I, page 99; & la seizième grive de M. Brisson, tome II, page 244.



XXX.

LE MERLE

DE L'ISLE DE BOURBON (*h*).

La grosseur de ce petit oiseau est à-peu-près celle de l'allouette huppée; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de longueur totale, & 11 $\frac{1}{3}$ de vol; son bec a 10 à 11 lignes, son pied autant, & ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue qui a trois pouces $\frac{1}{2}$, & fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire, tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier & la poitrine, sont d'un cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre qui est blanchâtre; les grandes couvertures des ailes sont brunes avec quelque mélange de roux, les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de maniere que le brun est en dedans & par-dessous, & le roux en dehors; il faut cependant excepter les trois pennes du milieu qui sont entiérement brunes: celles de la queue sont brunes aussi, &

(*h*) C'est la quarante-deuxième grive de M. Brisson qui le premier a donné la d'escription de cet oiseau envoyé par M. de la Nux.

traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différens & fort peu apparens, étant sur un fond brun : le bec & les pieds sont jaunâtres (*i*).

XXXI.

* LE MERLE DOMINIQUAIN

DES PHILIPPINES.

LA longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue. Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun sur lequel on voit quelques taches irrégulieres d'acier poli ou plutôt de violet changeant (*k*) : ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, & un œil verdâtre à son extrémité ; il s'éclaircit du côté du cou, & devient blanchâtre sur la tête & sur toute la partie inférieure du corps. Le bec & les pieds sont d'un brun clair.

(*i*) Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, tome II, page 293.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 627, fig. 2.

(*k*) Ces taches violettes irréguliérement semées sur le dessus du corps ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, & avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

Cet oiſeaa n'a guere que ſix pouces de longueur : c'eſt une nouvelle eſpèce dont on eſt redevable à M. Sonnerat.

XXXII.

LE MERLE VERT

DE LA CAROLINE (*l*).

CATESBY qui a obſervé cet oiſeau dans ſon pays natal, nous apprend qu'il n'eſt guere plus gros qu'une alouette, qu'il en a à-peu-près la figure, qu'il eſt fort ſauvage, qu'il ſe cache très bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivieres à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arriere (comme font ceux de nos oiſeaux qui ont la queue très courte), & qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il ſe nourrit de la graine de ſolanum à fieur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le deſſus du corps d'un vert obſcur, l'œil preſque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le deſſous du corps jaune, excepté le bas-ventre qui eſt blanchâtre, le bec & les pieds noirs; les

---

(*l*) C'eſt le cul blanc à poitrine jaune de Catesby; en Anglois *Yellow-breſted chat*; en Latin *Ænante Americana*, *&c. Hiſt nat. de la Caroline*, *tome I*, *page 50*. M. Linnæus le nomme *Turdus virens*, &c. [*Syſt. nat.* page 171, edit. X.] M. Briſſon en a fait ſa cinquante-cinquième grive, tome II, page 315.

pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ 7 pouces ¼, sa queue de 3, son pied de 12 lignes, son bec de 10

XXXIII.

* LE TERAT-BOULAN

OU LE MERLE DES INDES (m).

Ce qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied & des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, & une queue étagée, mais autrement que de coutume; les six pennes du milieu sont d'égale longueur, & ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la queue noir, le croupion cendré & les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessous du corps & de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, & s'étend de part & d'autre jusqu'au dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par-dessous l'œil, & reparoît au-delà: les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bor-

---

* *Voyez les planches enluminées, n°. 273, fig. 2.*

[m] C'est la dix-neuvième grive de M. Brisson qui le premier a fait connoître cette espèce, tome II, page 248.

dées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a 10 pouces ½ de vol, & ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue: sa longueur mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de 6 pouces ½, & jusqu'au bout des ongles de 5 ½, la queue en a 2 ½, le bec 8 lignes ½, le pied 9, & le doigt du milieu 7.

XXXIV.

*LE SAUI JALA

OU LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR (n).

CETTE espèce qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds & les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge & ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les pennes de la queue & des ailes, & les plumes du reste du corps toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont

---

* *Voyez les planches enluminées, n°. 539, fig. 2.*

[n] C'est la dix-huitième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cet oiseau, & nous a appris son nom Madagascarien, tome II, page 247.

bordées de gris dans le merle à plastron blanc; en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur de l''alouette ; il a 9 pouces $\frac{1}{2}$ de vol & la queue plus courte que nos merles, relativement à la longueur totale de l'oiseau qui est de 5 pouces $\frac{3}{4}$, & relativement à la longueur de ses ailes qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos. Le bec a 10 lignes, la queue 16, le pied 11, & le doigt du milieu 10.

XXXV.

LE MERLE DE SURINAM (o).

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire; il est presque par-tout d'un noir brillant, mais ce noir est égayé par d'autres couleurs; sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troi-

[o] C'est la soixante-cinquième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tome VI, *Supplément*, page 47.

sième articulation ; & enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures ; en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, & que toutes ces pennes, excepté les deux premieres & la derniere, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté intérieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette ; sa longueur totale est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 9 $\frac{1}{2}$, sa queue de 3 à-peu-près, son bec de 8 lignes, & son pied de 7 à 8 ; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

XXXVI.

*LE PALMISTE (*p*).

L'HABITUDE qu'a cet oiseau de se tenir & de nicher sur les palmiers où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de palmiste. Sa grosseur égale celle de l'alouette, sa longueur est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 10 $\frac{1}{3}$, sa queue de 2 $\frac{1}{2}$, & son bec de 10 lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son

---

* *Voyez les planches enluminées, n°. 539, fig. 1.*

[p] C'est la quarante-huitième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tome II, pag. 303.

plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part & d'autre plus bas que les oreilles, & qui de chaque côté a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-dessus de l'œil, & la troisième au-dessous : le cou est cendré par-derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire, il est blanc par-devant, ainsi que la gorge; la poitrine est cendrée & le reste du dessous du corps gris-blanc. Le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes & les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive; ce qui paroît des pennes des ailes est à-peu-près de la même couleur & le reste est brun; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue; le bec & les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste (*q*) ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, & qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme à cela près il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, & qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenans à la même espèce, & je suis tenté de regarder le premier comme le mâle & le second comme la femelle.

(*q*) Tome II, page 301. C'est sa quarante-septième grive.

XXXVII.

*LE MERLE VIOLET

A VENTRE BLANC DE JUIDA.

La dénomination de ce merle est une description presque complette de son plumage ; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur & les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions il est un peu moins gros qu'une alouette : sa longueur est d'environ 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 10 $\frac{1}{2}$, sa queue de 16 lignes, son bec de 8, son pied de 9 ; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

XXXVIII.

**LE MERLE ROUX

DE CAYENNE.

Il a la partie antérieure & les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou & le ventre, roux ; le sommet de la tête & tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue & les pennes des ailes, bruns, les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune-vif, qui

---

* *Voyez les planches enluminées, n°. 648, fig. 1.*

** *Voyez les planches enluminées, n°. 644, fig. 1.*

tranche avec la couleur du fond, & termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec & les pieds cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette; il n'a que 6 ½ pouces de longueur totale: je n'ai pu mesurer son vol, mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec & le pied ont chacun 11 ou 12 lignes.

XXXIX.

* LE PETIT MERLE BRUN

A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

AVOIR nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir decrit: j'ajoute pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou & sur la poitrine, que le bec est d'un cendré-noir, & les pieds d'un jaune-verdâtre. Ce merle est à-peu-près de la grosseur du chardonneret; sa longueur totale n'est guere que de 5 pouces, le bec de 7 ou 8 lignes, le pied de 8 ou 9, & les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de 18 lignes.

---

* *Voyez les planches enluminées, n°. 644, fig. 2.*

XL.

*LE MERLE OLIVE

DE SAINT-DOMINGUE (r).

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, & le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes & des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre; le bec & les pieds sont gris-bruns.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa longueur totale est de 6 pouces, son vol de 8 $\frac{3}{4}$, sa queue de 2, son bec de 9 lignes, son pied de même longueur; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue, & celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne*. représenté dans nos *planches enluminées*, *n°. 558*, comme une variété de celui-ci dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun & le dessous d'un gris plus clair; les pieds sont aussi plus noirâtres.

---

* Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n°. 273, fig. 1, sous le nom de *Merle de St. Domingue*.

(r) M. Brisson est le premier qui ait décrit cette espèce, dont il a fait sa quarante-quatrième grive, tome II, page 296.

Nota. *Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des Merles, un illustre Anglois (M. le Chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs Oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de Merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, & j'y joins ce que M. le Chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre Voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des Sciences & des Arts.*

XLI.

LE MERLE OLIVATRE

DE BARBARIE.

M. le Chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre, les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun, les grandes couvertures & les pennes noires, les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, & toutes de longueur égale, le dessous du corps d'un blanc-sale, le bec brun-rougeâtre, les pieds courts & plombés; les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant (*s*), mais il

(*s*) Tome V, page 435. J'aurois placé ce *merle oli-*

n'a point, comme elle, de grivelures sur la poitrine ; & d'ailleurs on peut s'assurer en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

XLII.

LE MOLOXITA

OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

NON-SEULEMENT cet oiseau a la figure & la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, & vit de baies & de fruits ; son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices ; en sorte qu'il est difficile à tirer, & souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête & la gorge, & qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue : c'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun, les couvertures des ailes & les pennes de la queue brunes bordées de jaune, les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris-clair ou de blanc, tout le dessous du corps &

être à la suite de la *grive bassette*, si je l'eusse connu assez tôt.

les jambes d'un jaune-clair, les pieds cendrés & le bec rougeâtre.

XLIII.

LE MERLE NOIR ET BLANC

d'Abyssinie.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis & compris le bec, jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes sur lesquelles on apperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir : le blanc règne sur la partie inférieure & les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie ; il a la queue ronde & carrée par le bout, & les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guere au-delà de l'origine de la queue ; il chante à-peu-près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent la chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant, ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur ; car avec une pareille intention il se garderoit bien d'élever la voix : l'instinct qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits & de baies, comme nos merles & nos grives.

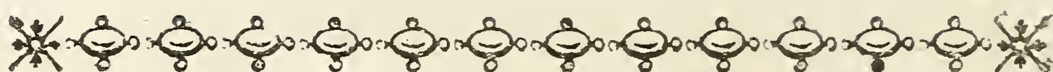
XLIV.

LE MERLE BRUN

D'ABYSSINIE.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; & s'il s'en tenoit-là, on pourroit dire qu'il est du très petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui ; mais il aime aussi les raisins, & dans la saison il en mange beaucoup. Ce merle est à-peu-près de la grosseur du mauvis ; il a tout le dessus de la tête & du corps, brun ; les couvertures des ailes de même couleur ; les pennes des ailes & de la queue, d'un brun-foncé, bordé d'un brun plus clair, la gorge d'un brun clair, tout le dessous du corps d'un jaune-fauve, & les pieds noirs.





*LE GRISIN DE CAYENNE.

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, & ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies & qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur : tout le dessus du corps est d'un gris-cendré ; la queue est plus foncée & terminée de blanc, ses couvertures inférieures sont de cette derniere couleur, ainsi que le bas-ventre : les couvertures des ailes sont noirâtres & leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche : les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris-clair, & terminées de blanchâtre ; le bec est noir & les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette ; sa longueur est d'environ 4 ½ pouces, son bec de 7 lignes, ses pieds de même, & ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, & par cette raison le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

---

* *Voyez les planches enluminées n°. 643, fig. 1*, le mâle ; & *fig. 2*, la femelle.



* LE VERDIN

DE LA COCHINCHINE.

Le nom de cet oiseau indique assez la couleur principale & dominante de son plumage qui est le vert ; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes & sur les petites couvertures qui avoisinent le dos ; la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part & d'autre à la base du bec inférieur : le noir de la gorge s'étend derriere les coins de la bouche, & remonte sur le bec supérieur où il occupe l'espace qui est entre sa base & l'œil, & par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine ; le ventre est vert, le bec noir & les pieds noirâtres. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur du chardonneret ; je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les pennes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, & qu'on les voit encore engagées dans le tuyau ; aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 643, fig. 3.

Le bec a environ dix lignes, & paroît formé sur le modèle de celui des merles, ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en doriture de ce pays.



L'AZURIN,



* L'AZURIN.

CET oiseau n'est certainement pas un merle ; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions ; cependant comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, &c. on lui a donné le nom de *merle de la Guyane*, en attendant que des Voyageurs zélés pour le progrès de l'Histoire Naturelle nous instruisent de son vrai nom, & sur-tout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais & les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune-orangé, occupent en entier le dessus & les côtés de la tête & du cou ; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue ; tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernieres couleurs, & le bleu règne seul sur les pennes de la queue qui sont étagées. Le dessus du corps depuis la naissance du cou, & les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun-rougeâtre ; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les pennes de ailes ;

* *Voyez les planches enluminées, n°. 355.*

mais quelques-unes des premieres ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, & qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec & les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de 8 $\frac{1}{2}$ pouces, sa queue de 2 $\frac{1}{2}$, son bec de 12 lignes, & ses pieds de 18. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.





LES BREVES.

Je n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la Nature elle-même les a distingués; en effet, les breves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort & les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre & dans la rigueur du terme; car ils se ressemblent tellement entr'eux & pour la forme totale, & pour les principales couleurs & pour leur distribution, qu'on ne peut guere les regarder que comme représentant les variétés d'une seule & même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête & la queue noirs, en tout ou en partie; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé : tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes & de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, & une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile; enfin presque tous, excepté notre breve des Philippines (*a*), ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

(*a*) *Voyez les planches enluminées*, *n*°. *89*. C'est le

I. Cette breve des Philippines a la tête & le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur; le dessus du corps, compris les couvertures & les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé; la poitrine & le haut du ventre d'un vert plus clair; le bas-ventre & les couvertures de la queue couleur de rose; les grandes pennes des ailes, noires à leur origine & à leurs extrémités, & marquées d'une tache blanche entre deux, le bec brun-jaunâtre, & les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de 6 ¼ pouces, à cause de sa courte queue; mais il a plus de 8 pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, & il est à très peu près de la grosseur de notre merle: ses ailes qui forment, étant déployées, une envergure de 12 pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue qui n'a que douze lignes, les pieds en ont 18.

II. La breve que M. Edwards a représentée, *planche 324* (*b*), sous le nom de *pie à courte queue des Indes Orientales*, n'a pas la tête

---

même oiseau que celui que M. Brisson nomme *Merle vert à tête noire des Moluques*, & dont il a fait sa cinquante-septième grive, tome II, page 319.

(*b*) Cette breve paroît être le même oiseau que la *pie ordinaire des Indes* de M. Ray, & qui s'appelle aux Indes *Ponnunky pitta* & *Ponnanduky*. Voyez *Synopsis avium*, page 195; en Anglois, *The madrass jay*. M. Edwards la nomme *Stortailed pye*; Albin, *Caille de Bengale*, *tome I*, *n°. XXXI*; en Allemand, *Caap-wachtel*. Klein, *Ordo avium*, *page 115*.

entiérement noire ; elle a ſeulement trois bandes de cette couleur partant de la baſe du bec, l'une paſſant ſur le ſommet de la tête & derrière le cou, & chacune des deux autres paſſant ſous l'œil & deſcendant ſur les côtés du cou : ces deux dernieres bandes ſont ſéparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, ſuivant ſa longueur, de jaune & de blanc, le jaune avoiſinant cette même bande du milieu, & le blanc avoiſinant la bande noire latérale. De plus, cet oiſeau a le deſſous de la queue & le bas-ventre couleur de roſe, comme le précédent, mais tout le reſte du deſſous du corps jaune, la gorge blanche, la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'iſle de Ceylan.

III. NOTRE breve de Bengale (*c*) a, comme la premiere, la tête & le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais ſur lequel ſe deſſinent deux grands ſourcils orangés ; tout le deſſous du corps eſt jaune, & ce qui eſt noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiſeaux précédens, eſt dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette breve eſt un peu plus grande que la premiere & de la groſſeur du merle ordinaire.

IV. NOTRE breve de Madagaſcar (*d*) a en-

(*c*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 258. C'eſt *le Merle vert des Moluques* de M. Briſſon qui en a fait ſa cinquante-ſixième grive. Voyez tome II, page 316.

(*d*) Elle eſt repréſentée dans nos planches enluminées n° 257, ſous le nom de *Merle des Moluques*.

core le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par-derriere & sur les cotés ; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derriere, à sa naissance, & par deux bandes de même couleur qui s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux & vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur ; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre premiere breve ; la gorge est mêlée de blanc & de jaune, & le dessous du corps est d'un jaune brun.





*LE MAINATE

DES INDES ORIENTALES (*a*).

Voyez planche II, figure 4 de ce Volume.

IL suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux & des choucas avec lesquels il a été trop légérement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines & sur-tout du martin, lesquels sont de même pays, ont le bec de même, & des parties nues à la tête comme lui. Cet

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 268.

(*a*) C'est la cinquantième grive de M. Brisson, tome II, page 305. M. Edwards croit que son vrai nom indien est *Minor* ou *Mino*. On lui a donné les noms de *Choucas*, de *Pie*, d'*Etourneau*, de *Merle*. Voyez Bontius, *Hist. nat. Indiæ or. page 67*. Klein, *Ordo avium*, page 60, n°. 12, &c. C'est la quarante-neuvième grive de M. Brisson, tome II, page 305. Les Anglois l'appellent *Indian store*; M. Linnæus, *Gracula religiosa*; M. Osbeck, *Corvus javanensis*. C'est, selon toute apparence, le *Merula persica* de Joseph-George Camel (*Transact. Philosop. n°. 285, art. III, page 1397*). » *Canora & garrula avis*, dit cet auteur, *atra*, *sed circa oculos depilis ut Illing*, *minùs tamen* «. Cet *Illing* paroît quelques lignes plus bas sous le nom d'*Iting*; & c'est notre *Goulin*.

oiseau n'est guere plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir par-tout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, & dont les reflets jouent entre le vert & le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irréguliérement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derriere l'œil, ces deux crêtes tombent en arriere en se rapprochant l'une de l'autre & ne sont séparées sur *l'occiput* que par une bande de plumes longues & étroites, qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec qui a dix-huit lignes de long, est jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la base: enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte & les ailes plus longues que notre merle; celles-ci qui étant repliées s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; & parmi celles de l'aile, c'est la premiere qui est la plus courte, & la troisième qui est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n°. 268; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, & dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, & qu'on peut compter

presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter & pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé l'oiseau parleur par excellence, & qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.





VARIÉTÉS DU MAINATE.

I. Le mainate de M. Brisson (*a*) differe du nôtre, en ce qu'il a sur le milieu des premieres pennes de l'aile, une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au Dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premieres pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le mainate de Bontius (*b*) avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, & par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, &c; une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme & à leur distribution, mais non quant à la couleur, car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris-cendré.

III. Le petit mainate de M. Edwards (*c*) avoit sur les ailes la tache blanche de celui

---

(*a*) *Ornithologie, tome II, page 305.*

(*b*) *Hist. nat. Indiæ or. loco citato.*

(*c*) *Planche 17.*

de M. Briſſon ; mais ce qui le différencie d'une maniere aſſez marquée, c'eſt que ſes deux crêtes s'uniſſant derriere l'*occiput*, lui formoient une demi-couronne qui embraſſoit le derriere de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a diſſéqué un qui ſe trouva femelle, il laiſſe à décider ſi malgré la diſproportion de la taille on doit le regarder comme la femelle du ſuivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards (*d*) a la même conformation de crête que ſon petit mainate, dont il ne diffère que par la taille & par de très légeres variétés de couleurs. Il eſt à-peu-près de la groſſeur du geai, par conſéquent double du précédent, & le jaune du bec & des pieds eſt franc ſans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates ſoit ſujette à changer de couleur ſelon les différentes ſaiſons de l'année & ſelon les différens mouvemens dont ils ſont agités.

(*d*) *Ibidem.*





*LE GOULIN (*a*).

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce ; tous deux ont le dessus du corps d'un gris-clair argenté, la queue & les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, & dont l'œil occupe le foyer intérieur, enfin

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 200.

(*a*) C'est le *merle chauve des Philippines* de M. Brisson, *tome II*, *page 280*, & sa trente-sixième grive. M. Brisson dit qu'il s'appelle *Coulin* aux Philippines ; comme il ne cite point d'autorités, j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph-George Camel qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les *Transactions philosophiques*, *n°. 285*. Il dit que le *Goulin* est connu dans ces isles sous les noms d'*Iting* ou d'*Illing* & de *Tabaduru*. Il ajoute que c'est une espèce de *Palalaca*, & son Palalaca est un *grand Pic*. Il peut se tromper dans cette derniere assertion ; mais on ne peut guere douter que son *Gulin* ou *Goulin* ne soit le même oiseau dont il s'agit ici. Voici la description qu'il en donne : » il est de la grosseur de l'étourneau ; il a le bec, les ailes, la queue & les pieds noirs, le reste est comme argenté ; la tête est nue, à l'exception d'une ligne de plumes noires qui court sur son sommet ; c'est un oiseau chanteur & qui babille beaucoup «. Il ne faut pas confondre avec ce merle chauve, l'oiseau que quelques-uns ont nommé *Merle chauve de Cayenne*, & qui est notre *Colnud*. Voyez tome V, page 74.

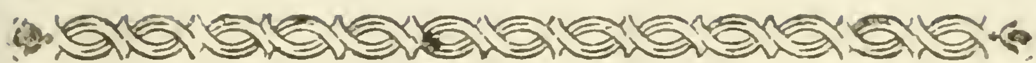
sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue ; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à-peu-près de la grosseur de notre merle ; il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches, la peau nue qui environne les yeux couleur de chair, le bec, les pieds & les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun-jaunâtre ; les parties chauves de la tête jaunes ainsi que les pieds, les ongles & la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colere ; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif & plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Plilippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non-seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme & la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans nos planches enluminées, n°. 200, mais qui en diffère par sa grandeur & par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale : les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux, sont couleur de chair, & séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux.

Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue ſont pareillement d'un beau noir, ainſi que le deſſous du corps, les ailes & la queue : le deſſus du corps eſt gris, mais cette couleur eſt plus claire ſur le croupion & le cou, plus foncée ſur le dos & les flancs. Le bec eſt noirâtre; les ailes ſont très courtes & excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui ſont au cabinet du Roi appartiennent à la même eſpèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris ſon entier accroiſſement ni ſes véritables couleurs, & le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiſeaux nichent ordinairement dans des trous d'arbre, ſurtout de l'arbre qui porte les cocos; ils vivent de fruits, & ſont très voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un ſeul inteſtin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'eſtomac juſqu'à l'anus, & par où la nourriture ne fait que paſſer.





* LE MARTIN (*a*).

Voyez Planche II, fig. 5 de ce Volume.

CET oiſeau eſt un deſtructeur d'inſectes, & d'autant plus grand deſtructeur qu'il eſt d'un appétit très glouton : il donne la chaſſe aux mouches, aux papillons, aux ſcarabées ; il va comme nos corneilles & nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs & des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois juſqu'à leur cauſer la maigreur & la mort : ces animaux qui ſe trouvent ſoulagés, ſouffrent volontiers leurs libérateurs ſur leur dos, & ſouvent au nombre de dix ou douze à la fois ; mais il ne faut pas qu'ils ayent le cuir entamé par quelque plaie, car les martins qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive, & leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarraſſent : ce ſont, à vrai dire, des oiſeaux carnaſſiers, mais qui ſachant meſurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, & n'attaquent de front que les animaux petits & foibles : on a vu un de ces oiſeaux qui étoit encore jeune, ſaiſir un rat

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 219.

(*a*) C'eſt le merle des Philippines de M. Briſſon, tome II, page 278.

long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, & réduire tous ses membres à l'état de souplesse & de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête & l'avaler presqu'en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart-d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes & l'air souffrant; mais ce mauvais quart-d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire; & environ une heure après ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier, & avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin; il en détruit beaucoup, & par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, & il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde & les Philippines, & probablement dans les contrées intermédiaires; mais il a été long-temps étranger à l'isle de Bourbon. Il n'y a guere plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, Gouverneur général, & M. Poivre, Intendant, voyant cette isle désolée par les sauterelles (*b*), songerent à faire sérieusement la

(*b*) Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, & voici comment : on avoit fait venir de cette isle des plants dans de la terre, & il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

guerre à ces inſectes ; & pour cela ils tirerent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier & de les oppoſer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de ſuccès, & l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorſque les colons ayant vu ces oiſeaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement enſemencées, s'imaginerent qu'ils en vouloient au grain ; ils prirent auſſi-tôt l'alarme, la répandirent dans toute l'isle, & dénoncerent le martin comme un animal nuiſible : on lui fit ſon procès dans les formes ; ſes défenſeurs ſoutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les inſectes ennemis du grain, en quoi il ſe rendoit le bienfaiteur des Colons ; malgré tout cela il fut proſcrit par le Conſeil, & deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en reſtoit pas une ſeule paire dans l'isle. Cette prompte exécution fut ſuivie d'un prompt repentir : les ſauterelles s'étant multipliées ſans obſtacle, cauſerent de nouveaux dégâts ; & le peuple, qui ne voit jamais que le préſent, ſe mit à regretter les martins comme la ſeule digue qu'on pût oppoſer au fléau des ſauterelles. M. de Morave ſe prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiſeaux, huit ans après leur proſcription ; ceux-ci furent reçus avec des tranſports de joie ; on fit une affaire d'Etat de leur conſervation & de leur multiplication, on les mit ſous la protection des loix, & même ſous

une sauve-garde encore plus sacrée ; les médecins de leur côté déciderent que leur chair étoit une nourriture mal-saine. Tant de moyens si puissans, si bien combinés, ne furent pas sans effet ; les martins depuis cette époque se sont prodigieusement multipliés, & ont entiérement détruit les sauterelles : mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient, car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, & le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins & les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le mays, les fèves, & à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons & en faire leur proie, de sorte qu'après avoir délivré ces Colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable (*c*) & plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts ; mais ce remède auroit à coup sûr d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, & de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication. Peut-

(*c*) Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles, tels que la demoiselle, dont la larve connue sous le nom de *petit Lion*, fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux qui causent tant de dommage aux caffiers.

être auſſi qu'en étudiant l'hiſtoire des ſauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, &c. on trouveroit le moyen de s'en défaire ſans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépenſe.

Ces oiſeaux ne ſont pas fort peureux ; & les coups de fuſil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres ou même certaines allées d'arbres, ſouvent fort voiſines des habitations, pour y paſſer la nuit, & ils y tombent le ſoir par nuées ſi prodigieuſes que les branches en ſont entiérement couvertes, & qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorſqu'ils ſont ainſi raſſemblés, ils commencent par babiller tous à la fois, & d'une maniere très incommode pour les voiſins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très varié & très étendu. Le matin ils ſe diſperſent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, ſuivant la ſaiſon.

Ils font deux pontes conſécutives chaque année, la premiere vers le milieu du printemps, & ces pontes réuſſiſſent ordinairement fort bien, pourvu que la ſaiſon ne ſoit pas pluvieuſe ; leurs nids ſont de conſtruction groſſiere, & ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer ; ils les attachent dans les aiſſelles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'eſt-à-dire, toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, & les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiſeaux ſont fort atta-

chés à leurs petits ; si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà & là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colere, puis fondent sur le ravisseur à coups de bec, & si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, & si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert, qui donne un libre accès aux pere & mere, ils se chargent l'un & l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vîte, ils apprennent facilement à parler ; tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, &c. & ils accompagnent leur babil de certains accens & de certains gestes qui sont remplis de gentillesses.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles, ils ont le bec & les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, & la queue plus courte, la tête & le cou noirâtres ; derriere l'œil une peau nue & rougeâtre, de forme triangulaire, le bas de la poitrine & tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes & de la queue, d'un brun-marron, le ventre blanc, les douze pennes de la queue & les pennes moyennes des ailes, brunes ; les grandes, noirâtres de-

puis leur extrémité juſqu'au mileu de leur longueur, & de-là, blanches juſqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorſqu'elle eſt pliée; les ailes ainſi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à diſtinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur (*d*).

(*d*) Les principaux faits de l'hiſtoire de cet oiſeau ſont dûs à M. Sonnerat & à M. de la Nux, correſpondans du cabinet d'Hiſtoire naturelle.





* LE JASEUR [a].

Voyez planche III, fig. 1 de ce Volume.

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 261.

(a) C'est la soixante-troisième grive de M. Brisson, tome II, page 334. Le Γνάφαλος d'Aristote, *lib. IX*, *cap. XVI*; ce mot Grec signifie une espèce de matelas ou d'oreiller, & fait allusion aux plumes soyeuses du *Jaseur*. C'est l'*Ampelis* d'Aldrovande qui lui a appliqué cette dénomination, non d'après Aristote, comme l'a dit M. Brisson, mais d'après le poëte Callimaque, comme nous l'apprend Aldrovande lui-même [*tome I, page 796*], & sans être bien sûr que son *Ampelis* & celle du Poëte Grec, fussent un seul & même oiseau. D'ailleurs ce nom d'*Ampelis* ayant été donné plus anciennement à d'autres petits oiseaux, tels que le becfigue [Gesner, page 385] qui se nourrit de raisins comme le jaseur, Aldrovande ni M. Linnæus n'auroient pas dû l'appliquer à celui-ci. C'est le *Garrulus Bohemicus* de Gesner, page 703; le *Bombycilla* de Schwenckfeld, page 229; le *Microphenix*; le *Galerita varia* de Fabricio de Padoue; le *Lanius remigibus secundariis, apice membranaceo colorato* de M. Linnæus, *g. 43*, *sp. 10*; le *Turdus cristatus* de Klein, pag. 70; & de Frisch, *pl. 32*. Quelques-uns l'ont pris très mal à propos pour le *Merops* d'Aristote, c'est-à-dire, pour notre *Guepier*; d'autres, pour l'*avis incendiaria* des Anciens, & par corruption, *Incineraria*, ou pour l'oiseau de la forêt Hercinienne dont parle Pline, quoique ses plumes ne



1 Le Jaseur. 2. Le Gros-bec.
3. Le Bec-croisé. 4. Le Cardinal. 5. le Padda


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

des pennes moyennes de ses ailes ; ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'applatit en s'élargissant en forme de petite palette, & prend une couleur rouge : on compte quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque côté, lesquelles ont

---

jettent point de feu pendant la nuit, comme on dit que faisoient celles de cet oiseau, si ce n'est peut-être un feu allégorique, car le Jaseur a l'iris des yeux & les larmes des ailes couleur de feu. On a encore nommé cet oiseau *avis Bohemica*, *Adepellus*, *Pteroclia*, *Fullo*, *Gallulus sylvestris*, *Zinzirella*, & par corruption *Zincirella*, d'après son cri ordinaire qui est *zi*, *zi*, *ri* ; en Allemand, *Zinzerelle*, formé du précédent, *Boehmer*, *Boeheimle*, *Boehmische drostel*, *Hauben drostel*, *Pest-vogel*, *Krieg-vogel*, *Wipstertz*, *Seide-schwantz*, *Schnee-lesche*, *Schnee-vogel* ; le nom de *beemerle* attribué au jaseur par M. Brisson, ne lui appartient point, mais à un petit oiseau de la grosseur du chardonneret, ainsi appellé aux environs de Nuremberg, & qui n'a de commun avec le jaseur que d'être regardé par le peuple comme un précurseur de la peste : en Suédois, *Siden-swantz* ; en Italien, *beccofrisone*, *Galletro del bosco*, *Uccello del mondo nuovo* ; en Anglois, *Bohemian chatterer*, *Bohemian jay*, *Silk-tail* ; en Bohême, *brkoslaw* ; en Polonois, *Jedwabnicska*, *Jemioluchа*.

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du *Jaseur*, le *Xomotl* de Séba, bien différent du *Xomotl* de Fernandez, *cap. 124*, qui à la vérité est huppé, mais qui a le dos & les ailes noires, & la poitrine brune, qui de plus est palmipède, & dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage ; or le *Xomotl* de Séba est presque aussi différent du *Jaseur de Bohême*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *Xomotl* de Fernandez, car il a la tête rouge, du rouge sur le dos & la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sous les ailes, & le bec jaune.

de ces appendices : quelques-uns ont dit que les mâles en avoient sept, & les femelles cinq ; d'autres, que les femelles n'en avoient point du tout (*b*) : pour moi j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes & cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avoient que trois, & d'autres qui n'en avoient pas une seule & qui avoient encore d'autres différences de plumage ; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à-peu-près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives & des merles, ayant très bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, &c. (*c*) ; mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les

---

(*b*) Edvards.

(*c*) Le Docteur Lister prétend avoir observé dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échancrés près de la pointe, ce qui ne pourroit être regardé que comme une singularité individuelle très rare ; mais cette observation vraie ou fausse, a corrigé le Docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.

pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, & qu'il n'est point oiseau carnassier : à la vérité il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches & les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, &c ; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisqu'avec tant de rapports extérieurs & de moyens semblables, le jaseur se nourrit & se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau ; on se tromperoit fort si d'après les noms de geai de Bohème, de jaseur de Bohème, d'oiseau de Bohème, que Gesner, M. Brisson & plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohème fût son pays natal, ou même son principal domicile : il ne fait qu'y passer comme dans beaucoup d'autres contrées (*d*) ; en Autriche on croit que c'est un oiseau de Bohème & de Stirie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là, mais en Bohème on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe ; & en Saxe comme un oiseau du Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçans Anglois assurerent au Docteur Lister, il y a près de cent ans, que les

(*d*) Frisch assure, d'après les habitans du pays, que les jaseurs ne nichent pas dans la Bohème, & qu'ils viennent de plus loin, *pl. 32.*

jaſeurs étoient fort communs dans la Pruſſe; Rzaczynski nous apprend qu'ils paſſent dans la grande & petite Pologne & dans la Lithuanie (*e*) : on a mandé de Dreſde à M. de Reaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg : M. Linnæus a avancé, apparemment ſur de bons mémoires, qu'ils paſſent l'été & par conſéquent font leur ponte dans les pays qui ſont au-delà de la Suède; mais ſes correſpondans ne lui ont appris aucun détail ſur cette ponte & ſes circonſtances : enfin M. de Stralemberg a dit à Friſch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rochers; c'eſt ſans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reſte, quel que ſoit le domicile de choix des jaſeurs, je veux dire, celui où rencontrant une température convenable, une nourriture abondante & facile, & toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouiſſent de l'exiſtence & ſe ſentent preſſés de la tranſmettre à une nouvelle génération, toujours eſt-il vrai qu'ils ne ſont rien moins que ſédentaires, & qu'ils font des excurſions dans toute l'Europe : ils ſe montrent quelquefois au nord de l'Angleterre (*f*), en France (*g*), en Italie

(*e*) *Auctuarium, &c. page 382.*

(*f*) Le ſujet repréſenté dans la *Zoologie britannique, planche CI*, avoit été tiré ſur les marais de Flamboroug, dans la province d'Yorck ; & les deux qu'a vus le Docteur Liſter, avoient été tués aux environs de la capitale de cette même province. Voyez la lettre de ce Docteur à M. Ray, dans les *Tranſactions philoſophiques, n°. 175, art. 3.*

(*g*) Il y a quelques années qu'il fut tué un jaſeur à

(*h*), & sans doute en Espagne ; mais sur ce dernier article nous en sommes réduits aux simples conjectures, car il faut avouer que l'Histoire Naturelle de ce beau Royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une Nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guere plus connue que celle de la Californie & du Japon (*i*).

Les migrations des jaseurs sont assez régulieres dans chaque pays quant à la saison ; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune Prince Adam d'Aversperge, Chambellan de Leurs Majestés Impériales, l'un des Seigneurs de Bohème qui a les plus belles chasses & qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer au progrès de l'Histoire Naturelle, nous apprend dans un Mémoire adressé à M. de Buffon (*k*), que cet oiseau passe tous les trois ou quatre

---

Marcilly près la Ferté-Lowendhal ; depuis peu on en a pris quatre dans la Beauce au fort de l'hiver, lesquels s'étoient refugiés dans un colombier. Voyez Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 253.

(*h*) *Aldrovandi Ornithologia*, p. 796.

(*i*) Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, & il dit qu'il est rare presque par-tout ; d'où l'on peut conclure qu'il est rare au moins en Suisse. *De avibus*, *pages 520 & 703*.

(*k*) Ce Prince a accompagné son mémoire d'un jaseur empaillé qu'il conservoit dans sa collection, & dont il a fait présent au cabinet du Roi.

ans (*l*) des montagnes de Bohème & de Stirie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, & que même en Bohème on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes; ceux qui se sont égarés en France & en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, & toujours en petit nombre (*m*), ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, & qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver le chemin. On pourroit encore inférer de ces faits que la France & l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales; mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie, car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1551 au mois de décembre; il n'étoit pas rare d'y en voir des

(*l*) D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans. Voyez Gesner, page 703. Frisch, pl. 32.

(*m*) Les deux dont parle le docteur Lister, furent tués près d'Yorck sur la fin de janvier; les quatre dont parle Salerne, furent trouvés dans un colombier au fort de l'hiver. On avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroissoit que rarement, & presque toujours en temps d'hiver, page 520; mais dans le langage ordinaire le mot hiver peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimats.

volées de cent & plus, & on en prenoit souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1530 (*n*), dans le temps que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne ; car dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin, leurs apparitions sont époque dans l'histoire politique, & d'autant plus que lorsqu'elles sont très nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs; cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre, car, dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs qui se répandirent dans le Modenois, le Plaisantin & dans presque toutes les parties de l'Italie (*o*), éviterent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, & qui mit en fuite les oiseaux même du pays (*p*).

On ne sait pas précisément quelle est la

(*n*) Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne, ils peuvent s'y trouver encore plus tard ; & je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux, ils ne restassent une grande partie de l'hiver dans les années où cette saison ne seroit pas rigoureuse.

(*o*) Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome I, p. 800. Il est vrai que cet auteur ne parle à l'endroit cité que du Plaisantin & du Modenois ; mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé des jaseurs sous différens noms de presque tous les cantons d'Italie, page 796.

(*p*) Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome I, page 800.

cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin ; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, & que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, & quelquefois en si grand nombre que le Soleil en est obscurci (*q*); seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du nord, appelés *lemings*, & comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les temps où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la Nature (*r*) ? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux ? On prétend que lorsqu'ils s'en retournent ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, & cela est confirmé par le témoignage de M. le Comte de Strahlenberg, qui,

(*q*) *Anno 1552, inter Moguntiam & Bingam juxta Rhenum, maximis examinibus apparuerunt in tantâ copiâ ut subitò quà transvolabant, ex umbrâ earum veluti nox appareret.* Gesner, *p. 703.*

(*r*) Voyez *l'Histoire générale & particuliere*, tome VI in-4°. page 147, & les volumes des éditions in-12 correspondans.

comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie (*s*).

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en François par celui de *vinette.* Après les raisins il préfère, dit-on, les baies de troesne, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, & en général tous les fruits fondans & qui abondent en suc; celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois, ne mangeoit des baies de lierre & de la chair crue qu'à toute extrémité, & il n'a jamais touché aux grains; il buvoit souvent & à huit ou dix reprises à chaque fois (*t*). On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne, de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chenevis concassé, & des grains de genièvre pour lequel il montroit un appétit de préférence (*u*); mais malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser & qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, & par conséquent à pourvoir lui-

(*s*) Frisch, planche 32.
(*t*) Aldrovand. page 800.
(*u*) Mémoire du Prince d'Aversperg.

même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la voliere la mieux administrée. M. de Reaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, & que ceux qu'on tient dans les volieres font constamment leurs ordures dans un même endroit (x)

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, & quelquefois ils forment des volées innombrables; mais outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entr'eux d'un attachement de choix, & d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'atrait réciproque des sexes; car non-seulement le mâle & la femelle se caressent mutuellement & se donnent tour-à-tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence & d'amitié de mâle à mâle, comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvéniens pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, & le précipite dans les pièges que des êtres moins aimans & plus dominés par l'intérêt personnel multiplient sous ses pas: aussi ces oiseaux passent-

(x) Voyez *Histoire naturelle des Oiseaux* de Salerne, page 253.

ils pour être des plus ſtupides, & ils ſont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives qui paſſent en même temps, & leur chair eſt à-peu-près de même goût (*y*), ce qui eſt aſſez naturel vu qu'ils vivent à-peu-près des mêmes choſes; j'ajoute qu'on en tue beaucoup à ſa fois, parce qu'ils ſe poſent fort près les uns des autres (*z*).

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorſqu'ils partent; ce cri eſt *zi*, *zi*, *ri*, ſelon Frich & tous ceux qui les ont vus vivans; c'eſt plutôt un gazouillement qu'un chant (*a*), & le nom de *jaſeur* qui leur a été donné, indique aſſez que dans les lieux où on les a nommés ainſi, on ne leur connoiſſoit ni le talent de chanter ni celui de parler qu'ont les merles; car jaſer n'eſt ni chanter ni parler. M. de Reaumur va même juſqu'à leur diſputer le titre de jaſeurs (*b*); néanmoins le Prince Averſperg dit que leur chant eſt très agréable; cela ſe peut concilier; il eſt

(*y*) Geſner nous dit que c'eſt un gibier délicat qu'on ſert ſur les meilleures tables, & dont le foie ſurtout eſt fort eſtimé. Le Prince d'Averſperg aſſure que la chair du jaſeur eſt d'un goût préférable à celle de la grive & du merle; & d'autre côté Schwenckfeld avance que c'eſt un manger médiocre & peu ſain; tout cela dépend beaucoup de la qualité des choſes dont l'oiſeau s'eſt nourri.

(*z*) Friſch, *loco citato.*

(*a*) Friſch, *loco citato.*

(*b*) *Oiſeaux* de Salerne, page 253.

très possible que le jaseur ait un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce, que par-tout ailleurs il ne fasse que gazouiller & que jaser lors même qu'il est en liberté ; enfin que dans les cages étroites il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos ; mais pour en avoir une idée complette il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue & relève sa huppe, en un mot, lorsqu'il étale toutes ses beautés, c'est-à-dire, qu'il faut le voir voler ; mais le voir d'un peu près. Ses yeux qui sont d'un beau rouge brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés : ce noir s'étend sous la gorge & tout autour du bec ; la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos & de la poitrine, & la couleur cendrée du croupion sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune & de rouge, formé par les différentes taches des ailes & de la queue : celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne & jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième & quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, & la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec & les pieds sont noirs & plus courts à proportion que le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M.

Briſſon, de 7 pouces $\frac{1}{4}$, ſa queue de 2 $\frac{1}{4}$; ſon bec de 9 lignes, ainſi que ſon pied, & ſon vol de 13 pouces. Pour moi j'en ai obſervé un qui avoit toutes les dimenſions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de ſexe, ou peut-être une ſimple variété individuelle.

J'ignore quelle eſt la livrée des jeunes; mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue eſt d'un jaune moins vif dans les femelles, & qu'elles ont ſur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres & non pas jaunes comme elles ſont dans les mâles: il ajoute une choſe difficile à croire, quoiqu'il l'atteſte d'après ſa propre obſervation; c'eſt que dans les femelles la queue eſt compoſée de douze pennes, au lieu que ſelon lui elle n'en a que dix dans les mâles. Il eſt plus aiſé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles obſervés par Aldrovande avoient perdu deux de ces pennes.





VARIÉTÉ DU JASEUR.

On a dû remarquer en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle & nos grives. De plus, Aldrovande a observé (*a*) qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air & seconder l'action des ailes ; on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe ; & comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique ; aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Reaumur, où on lui a donné le nom de *récollet* (*b*), à cause de quelque similitude observé entre sa huppe & le froc d'un Moine (*c*). Du Canada il a pu facilement se répandre & il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline ; Fernandez l'a vu dans le Mexique aux en-

(*a*) *Ornithologia, loco citato.*

(*b*) C'est le *chaterer* de Catesby, pl. 46 ; & d'Edwards, pl. 242 ; le *caquantototl* de Fernandez, cap. CCXV ; en Allemand, *Grauer seiden schwantz.*

(*c*) *Oiseaux* de Salerne, page 253.

virons de Tezcuco (*d*), & j'en ai obſervé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiſeau ne pèſe qu'une once ſelon Catesby; il a une huppe pyramidale, lorſqu'elle eſt relevée, le bec noir & à large ouverture, les yeux placés ſur une bande de même couleur ſéparée du fond par deux traits blancs, l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant, le deſſus de la tête, la gorge, le cou & le dos d'une couleur de noiſette vineuſe plus ou moins foncée, les couvertures & les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion & une grande partie de la queue de différentes teintes cendré, la poitrine blanchâtre ainſi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre & les flancs d'un jaune pâle (*e*). Il paroît d'après cette deſcription & d'après les meſures priſes, que ce jaſeur Américain eſt un peu plus petit que celui d'Europe qu'il a les ailes moins émaillées & d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas auſſi loin par rapport à la queue; mais c'eſt évidemment le même oiſeau que notre jaſeur, & il a comme lui ſept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractériſent cette eſpèce. M. Brooke, Chirurgien

(*d*) Il dit qu'il ſe plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que ſon chant n'a rien de remarquable, & que ſa chair eſt un manger médiocre.

(*e*) Voyez l'*Ornithologie* de M. Briſſon, tome II, page 337.

dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, & qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles; le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, & j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.





* LE GROS-BEC (a).

Voyez planche III, fig. 2 de ce Volume.

LE Gros-bec eſt un oiſeau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Eſpagne & l'Italie juſqu'en Suède. L'eſpèce, quoiqu'aſſez ſédentaire, n'eſt pas nombreuſe ; on voit toute l'année cet oiſeau dans quelques-unes de

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 99, *le mâle*; n°. 100, *la femelle.*

(a) Le Gros-bec, ainſi nommé parce que ſon bec eſt plus gros que ſon corps ne paroît le comporter. On l'appelle auſſi *Pinçon à gros bec* & *mangeur de noyaux*; dans le Maine, *Pinçon royal*; en Picardie, *Groſſe-tête*; en Sologne *Malouaſſe* ou *Amalouaſſe gare*, *Pinçon maillé* ou *Ebourgeonneux*, de même que le bouvreuil; en Champagne, *Caſſe-rognon*, *Caſſe-noix* ou *Caſſe-noyaux*; en Saintonge, *gros Pinçon* ou *Pinçon d'Eſpagne*; en Périgord, *Durbec*, le tout ſelon M. Salerne; en quelques endroits, *Geai de bataille*, *Coche-pierre*; ſuivant Geſner qui a appliqué à cet oiſeau le nom Grec & Latin *Coccothrauſtes*, *quod roſtro ſuo coccos & interiora grana ſive oſſicula ceraſorum confringere ſoleat ut nucleis veſcatur.* Ce nom néanmoins pouvoit appartenir à tout autre oiſeau qui a ces mêmes habitudes ; car Heſychius & Varron, qui ſont les ſeuls Auteurs anciens où l'on trouve le nom des *Cocothrauſtes*, ne le déſignent en aucune façon & diſent ſeulement, *Coco-*

nos provinces de France où il ne disparoît que pour très peu de temps pendant les hivers les plus rudes (*b*); l'été il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, & vient autour des hameaux & des fermes en hiver. C'est un animal silencieux dont on entend très rarement la voix & qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé (*c*); il semble

---

thraustes avis quædam est. En Italie on l'appelle *Frosone*, *Frisone*, *Grisone*, *Franguet del re*, *Franguet montano*; en Catalogne, *Pinça mec*, *Pinça rogné*; en Allemagne, *Heine bysser*, *bollebiek*, *kirsch-finck*, *kern-beisz*, *risch-leske*; en Suisse, *klepper*; en Suède, *Tabi*; en Anglois, *Grosse-beak* ou *Haw-finck*; en Gallois, *Gylfinbraff.* --- *Gros-bec*, *Pinçon royal*, Belon, *Hist. des Oiseaux*, page 373. --- *Idem*, *Portrait d'oiseaux*, page 976. --- *Coccothraustes*, Gesner, *Avi. p. 276.* --- *Frosone*, Olina, *Avi*, *p. 37*, avec une bonne figure. --- Gros-bec ordinaire, Albin, tome, page 50, avec une bonne figure, pl. 56. --- *Enucleator*, *Coccothraustes*, Frisch, pl. 4, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle. --- *Groff beak vel Haw-finck*, Edwards, *of birds*, *pl. 188*, avec une bonne figure coloriée du mâle. --- *Haw-finck*, Britisch Zoology, pl. V, p. 105, avec une bonne figure du mâle,

(*b*) *Nota.* On auroit peine à concilier cette observation dont je crois être sûr, avec ce que disent les auteurs de la Zoologie Britannique, qu'on le voit rarement en Angleterre, & qu'il n'y paroît jamais qu'en hiver; à moins de supposer que comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois, & que comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les Observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

(*c*) *Nota.* M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une maniere agréable, & un peu plus bas il

qu'il

qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux & qu'il n'ait guere plus d'oreille que de voix, car il ne vient point à l'appeau, & quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner, & la plupart des Naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger, j'en ai voulu goûter & je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, & qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril: ils volent par petites troupes & vont en arrivant se percher dans les taillis, ils nichent sur les arbres & établissent ordinairement leur nid (*d*) à dix ou douze pieds

---

ajoute que Belon a raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page; ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux que j'ai gardés long-temps dans des volieres, & que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois, m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte & plus frequente que la femelle qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné & enroué, qu'elle répete de temps en temps.

(*d*) Nid de Gros-bec trouvé le 24 avril 1774, sur un prunier à 10 ou 12 pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique, composé en dehors de petites racines & d'un peu de lichen; en dedans de petites racines plus menues & plus fines, contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue: grand diamètre 9 à 10 lignes; petit diamè-

de hauteur à l'insertion des grosses branches contre le tronc ; ils le composent comme les tourterelles avec des bûchettes de bois sec & quelques petites racines pour les entrelasser ; ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse ; ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, &c, & lorsqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement & mordent bien serré ; leur bec épais & fort leur sert à briser les noyaux & autres corps durs ; & quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes : j'en ai nourri long-temps dans des volières, ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers ; il faut les tenir dans une cage particuliere, car sans paroître hargneux & sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés, ils les attaquent non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau & emportant la pièce. En liberté ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits ; les loriots mangent la chair des cerises & les gros-becs cassent les noyaux & en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapins, de pins, de hètres, &c.

---

tre 6 lignes : taches d'un brun olivâtre, & des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond vert-clair bleuâtre. *Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.*

Cet oiſeau ſolitaire & ſauvage, ſilencieux, dur d'oreille & moins fécond que la plupart des autres oiſeaux, a toutes ſes qualités plus concentrées en lui-même & n'eſt ſujet à aucune des varietés qui, preſque toutes, proviennent de la ſurabondance de la Nature. Le mâle & la femelle ſont de la même groſſeur & ſe reſſemblent aſſez (*e*). Il n'y a dans

---

(*e*) Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiſeaux en nature, & qui s'en rapporteroit à la deſcription de M. Briſſon, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle & le mâle, d'autant que cet auteur dit poſitivement que *la femelle differe du mâle par ſes couleurs qui, outre qu'elles ne ſont pas ſi vives, ſont différentes en quelques endroits*, & il ajoute à cela une page & demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences; mais dans le vrai & en peu de mots, toutes ces différences ſe réduiſent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle, & en ce qu'elle a du gris-blanc au lieu de noir depuis l'œil juſqu'à la baſe du bec; au reſte il y a peu d'oiſeaux dans leſquels la différence des ſexes en produiſe moins que dans celui-ci. --- La premiere penne de l'aile n'eſt pas la plus longue de toutes, & elle a une tache blanche ſur ſon côté intérieur comme la ſeconde & les ſuivantes, où M. Briſſon l'a vue ſans parler de la premiere penne [tome III, page 222]. Cet oiſeau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Briſſon; le bec ſupérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la baſe; le bec inférieur cendré ſur les bords qui ſe reſſerrent, en ſorte qu'ils s'emboîtent dans le bec ſupérieur; le deſſous eſt couleur de chair avec une teinte cendrée, petite & pointue; le géſier très muſculeux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chenevis concaſſés, des chenilles vertes preſque entieres, de très petites pierres &c. Dans un ſujet que j'ai diſſéqué dernièrement, le tube inteſtinal du pharynx au jabot avoit 3 pouces &

notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce, mais il y a beaucoup d'espèces étrangeres qui paroissent en approcher plus ou moins, & dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

---

demi de longueur; du gésier à l'anus, environ un pied. Il n'y avoit point de *cæcum* ni de vésicule de fiel. *Observations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le 22 avril 1774.*





*LE BEC-CROISÉ (a).

Voyez planche III, fig. 3 de ce Volume.

L'ESPÈCE du bec-croisé est très voisine de celle du gros-bec, ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits (b), & ne différant l'un de l'autre que par

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 218.

(a) Le bec-croisé, ainsi nommé parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom Grec Latin, *Loxia* [*ab obliquitate mandibularum*]. On l'appelle en Allemagne *kreutz-schnabel*, *creutz-vogel*; par quelques-uns, *krinis*, *gruenitz* [oiseau verdâtre]; en Pologne, *Krzywonos*; en Suède *korsnaef*, *kiaegelrifwarc*; en Angleterre, *cross-bill* ou *cross-beak*, *sheld-apple*; en Gallois, *gylfingroes*. --- *Loxia*, Gesner, *Avi. p. 591.* --- *Curvirostra*, Schwenckfeld Theriotro. *Sil. p. 252.* --- *Loxia*, Albin, tome I, page 53, pl. 61. --- *Loxia*, Frisch, pl. 2, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle. --- Le bec-croisé, Brisson, *Ornith.* tome III, p. 329, avec une figure, pl. XVII, fig. 3. --- *Cross-bill.* Edwrads, Glanures, pl. 303, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle. --- *The cross-bill*, British Zoology, *pl. U*, fig. 2, le mâle.

(b) *Nota.* L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros bec, qu'il dit expressément qu'on pourroit les apparier ensemble pour en tirer des mulets; mais que comme tous deux ne chantent pas ou

une eſpèce de difformité qui ſe trouve dans le bec ; & cette difformité du bec-croiſé qui ſeule diſtingue cet oiſeau du gros-bec, le ſépare auſſi de tous les autres oiſeaux, car il eſt l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut : & la preuve que c'eſt plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ſes traits conſtans, c'eſt que le type en eſt variable ; tandis qu'en tout il eſt fixe, & que toutes ſes productions ſuivent une loi déterminée dans leur développement & une règle invariable dans leur poſition, au lieu que le bec de cet oiſeau ſe trouve croiſé tantôt à gauche & tantôt à droite dans différens individus. Et comme nous ne devons ſuppoſer à la Nature que des vues fixes & des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de poſition, à l'uſage que cet oiſeau fait de ſon bec, qui ſeroit toujours croiſé du même côté ſi de certains individus ne ſe donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite ; comme dans l'eſpèce humaine on voit des perſonnes ſe ſervir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguité de poſition dans le bec de cet oiſeau eſt encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très incommode ; c'eſt un excès d'accroiſſement dans chaque mandibule du bec ; les deux pointes ne pouvant ſe rencontrer, l'oiſeau ne peut ni

---

chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine, Friſch, tome I, pl, 2, art, 6.

becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté; & c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *& vice versâ.*

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports & ne puisse par conséquent avoir quelqu'usage, & que tout être sentant tire parti même de ses défauts; ce bec difforme, crochu en haut & en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paroît fait exprès pour détacher & enlever les écailles des pommes de pin & tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines dont cet oiseau fait sa principale nourriture; il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, & il la sépare avec le crochet supérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre (*c*). Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs; il monte aussi tout autour de la cage à-peu-près comme le perroquet; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeller par quelques-uns, le *perroquet d'Allemagne.*

Le bec-croisé n'habite que les climats froids ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos

(*c*) Frisch, pl. 3, art. 6.

Alpes & dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite & y demeure toute l'année ; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard & en grandes troupes dans d'autres pays ; ils ont paru en 1756 & 1757 dans le voisinage de Londres en grande quantité, ils ne viennent point régulièrement & constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues (*d*) ; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix & quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulieres & qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule qu'on puisse s'imaginer, c'est quelqu'intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui dans de certaines années, auroit détruit ou fait avorter les fruits & les graines dont ils se nourrissent ; ou quelqu'orage, quelqu'ouragan subit qui les aura tous chassés du même coté, car ils arrivent en si grand nombre & en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation & qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main sans qu'ils fuyent.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien ; cependant aucun Voyageur en Amérique n'en fait mention. Mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est qu'indépendamment

(*d*) Edvards, *Glanures*, page 197.

de

de la présomption générale, toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid, ont passé d'un continent à l'autre & sont communs à tous deux : le bec-croisé se trouve en Groënland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des Pêcheurs de baleines (*e*) ; & ce Naturaliste, plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux, remarque avec raison que les oïseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique & de l'Europe (*f*).

Le bec croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre, deux individus semblables ; car non-seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position ; & dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons & dans tous les âges. M. Edwards qui a vu un très grand nombre de ces oiseaux & qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, & la femelle d'un vert jaunâtre ; mais dans l'un & dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes & les pieds sont absolument de la même forme & des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit noirâtre au mois de septem-

(*e*) Edwards, *Glanures*, page 197.

(*f*) Edwards, *ibidem*.

bre & qui prit du rouge dans le mois d'octobre (*g*); il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître, sont le dessous du cou, la poitrine & le ventre; qu'ensuite le rouge devient jaune, que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, & qu'on prétend qu'en différens temps, elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert & sur le gris-cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particuliere, comme l'ont fait nos Nomenclateurs modernes (*h*), *d'un bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, & que dans certaines saisons il y en a par-tout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de rouge; mais ils perdent ce rouge comme les linottes lorsqu'on les tient en cage & ne conservent que le vert qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui diroit oiseau verdâtre. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge &

(*g*) Gesner, *Avi.* pag. 591.

(*h*) *Loxia Pyrenaïca, & subrufo nigricans; cervice & capite coccineis.* Barrere, *Ornithol.* cl. 3, gen. 18, sp. 2. --- *Loxia rufescens.* Le bec-croisé roussâtre. Brisson, *Ornithol*, page 332.

la femelle verte, & tout porte à croire que dans la même saison & au même âge la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

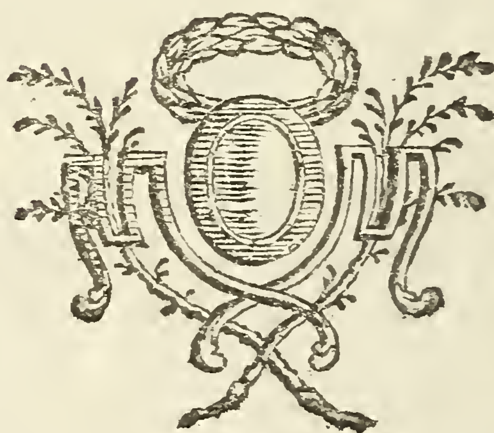
Cet oiseau qui a tant de rapport au gros-bec lui ressemble encore par son peu de génie ; il est plus bête que les autres oiseaux, on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main ; & comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie ; il est muet pendant l'été, & sa voix qui est fort peu de chose ne se fait entendre qu'en hiver (*i*) ; il n'a nulle impatience dans la captivité, il vit long-temps en cage ; on le nourrit avec du chenevis écrasé, mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge (*k*). Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger (*l*).

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins & de sapins, ils semblent craindre le beau jour, & ils n'obéissent point à la douce influence des saisons ; ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver que commencent leurs amours ; ils font leurs nids dès le mois de janvier, & leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre ; ils établissent le nid sous les grosses branches des

---

(*i*) Gesner, *loco citato.*
(*k*) Frisch, *loco citato.*
(*l*) Gesner & Frisch, *loco citato.*

pins &, l'y attachent avec la résine de ces arbres, ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guere y pénétrer; les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, & ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs, mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille & leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, & qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.





OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport au Gros-bec.

I.

L'OISEAU des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *Gros-bec de Coromandel, n°. 101, figure 1.* & auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue & n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre; en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat; & comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel & le gros-bec d'Europe, on peut avec grande vraisemblance ne le regarder que comme une seule & même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun Naturaliste n'a fait mention.

II.

L'OISEAU d'Amérique représenté dans les planches enluminés, *n°. 154*, sous la dénomination de *Gros-bec bleu d'Amérique* (*a*), &

(*a*) M. Brisson a décrit cette espèce dans son Supplément, tome VI, page 89.

auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes par sûrs que ce soit une espèce particuliere & différente de celle d'Europe; car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur & de la même taille que notre gros-bec, il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge, & du plumage qu'il a plus bleu; & s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun Naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline auquel Catesby a donné le même nom de *Gros-bec bleu.*

III.

LE DUR-BEC (b).

L'OISEAU du Canada représenté dans les planches enluminées, *n° 135, fig. 1*, sous la dénomination de *Gros-bec de Canada*, & auquel

---

(b) Le gros-bec de Canada, Brisson, *Ornithol.* tome III, page 250, avec une figure du mâle, planche XII, fig. 3; & Supplément, page 87. La grosse pivoine d'Edwards, pl. 123 le mâle, & 124 la femelle. Le *loxia lineâ alarum duplici albâ, rectricibus totis nigricantibus. Enucleator* de Linnæus, edit. X. *Nota* que M. Brisson croit que cet oiseau prend ses belles couleurs avec l'âge [tome VI, page 87], & que M. Linnæus dit au contraire qu'il est rouge dans le premier âge, & qu'il devient jaune en vieillissant. *Syst. Nat.* pag. 171.

nous avons donné le nom de *Dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court & plus fort à proportion que les autres gros-becs; il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non-seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge de la grosseur de notre gros-bec avec une plus longue queue, & qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée. La femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête & le croupion, & une légere teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit (c) qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil*. Ce nom n'a pas été mal appliqué, car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs; les habitans de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple, c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

(c) *Ornithologie*, page 272.



IV.

LE CARDINAL HUPPÉ (d).

Voyez planche III, fig. 4 de ce Volume.

L'OISEAU des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n°. 37, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appellé aussi *cardinal huppé*, & auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caracteres; savoir, la couleur & la huppe. Cette espéce approche assez de la précédente, c'est-à-dire, de celle du dur-bec; il est de la même grosseur & en grande partie de la même couleur; il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, & il est à-peu-près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus

(d) *Coccothraustes indica cristata.* Aldrov. *Avi. tome II, page 647.* --- *Rouge gros-bec* ou *rossignol de Virginie*, Albin, tome I, page 51, avec la figure du mâle, pl. 57; & celle de la femelle, tome III, pl. 61. --- *Cardinal*, Catesby, *Histoire Naturelle de la Caroline*, tome I, page 38, avec une très bonne figure coloriée. --- *Enucleator indicus; Luscinia Virginiana; Cocothraustes cristata.* Frisch, tab. 4, avec une bonne figure. --- *Gros-bec de Virginie*, Brisson, tome III, page 253.

pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté, & la remuent très souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinçons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'il chante très bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas (*e*). M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie, & il ajoute que cet oiseau qu'il a observé vivant, est hardi, fort & vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines & sur-tout de millet, & qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à-peu-près que le gros-bec d'Europe, mais il y a plusieurs autres espèces moyennes & plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur & de climat, & qui, quoique toutes différentes entr'elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, & sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit les rapporter. On leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme & de la grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

(*e*) Salerne, *Ornithologie*, *page 255*.

V.

LE ROSE-GORGE.

La premiere de ces epèces, de moyenne grandeur, est celle qui est représentée dans les planches enluminées, *n°. 153, fig. 2*, sous la dénomation de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose gorge*, parce qu'il est très remarquable par ce caractere, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, & parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, & en a donné une assez bonne figure (*f*); mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Louisiane pourroient nous en instruire.

VI.

LE GRIVELIN.

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n°. 309. figure 1*, sous la dénomination de *gros-bec du Bresil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives : c'est un oiseau très joli

---

(*f*) Brisson, *Ornithologie*, *tome III*, *page 247*, *pl. XII*, *fig. 2.*

& qui ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapports avec l'oiseau indiqué par Marcgrave (*g*), & qui s'appelle au Bresil *guira-tirica.* Cependant comme la courte description qu'en donne cet Auteur, ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur & les plus petites encore, desquelles nous allons faire mention, approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

VII.

LE ROUGE-NOIR.

LA troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n°. 309, fig. 2,* sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, & auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge & la poitrine & le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par au-

---

(*g*) Marcgrav. *Hist. nat. Bras.* p. 211. C'est le gros-bec du Bresil de Brisson, tome III, p. 246.

cun Naturaliste; mais comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles: nos habitans de la Guiane pourront nous en instruire.

VIII.

LE FLAVERT.

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *nº 152, fig. 2*, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert* parce qu'il est jaune & vert; il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs; cependant comme il est de la même grosseur, de la même forme tant de corps que de bec, & qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a la premier indiqué cet oiseau (*h*).

IX.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau re-

(*h*) Brisson, *Ornithol.* tome III, p. 229, avec une figure, *planche XI*, *fig.* 3.

préſenté dans les planches enluminées, *n°. 380*, ſous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie* ; il nous eſt venu de cette partie de l'Amérique, & n'a été indiqué par aucun Auteur avant nous. La figure ſupérieure dans notre planche, *n°. 380*, repréſente probablement le mâle, & la figure inférieure repréſente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiſeaux vivans ; mais n'ayant pu les conſerver, nous ne ſommes pas sûrs que ce ſoient en effet le mâle & la femelle, & ce pourroit être une variété de l'âge. Au reſte, ces oiſeaux ſont ſi remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractere ſeul ſuffit pour ne pas les confondre avec les autres du même genre.

X.

LE PADA

OU L'OISEAU DE RIZ.

Voyez planche III, fig. 5 de ce Volume.

La ſixième eſpèce de ces moyens gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau de la Chine, décrit & deſſiné par M. Edwards (*i*), & qu'il nous indique ſous ce nom de *padda* ou *oiſeau de riz*, parce que l'on appelle en Chinois

(*i*) Edwards, *Hiſt. of birds*, *pl. 41* & *42*. C'eſt le gros-bec cendré de la Chine de Briſſon, tome III, page 244.

padda le riz qui est encore en gousse, & que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux, & il suppose avec toute apparence de raison, que celle de sa *planche 41* représente le mâle ; & celle de la *planche 42*, la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans nos planches enluminées, *n°. 152, fig. 1.* C'est un très bel oiseau, car indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, & qu'elles paroissent duvetées ou plutôt couvertes par-tout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes, ce qui leur donne un reflet très agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant ; il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz ; que les voyageurs qui font le commerce des Indes orientales, l'appellent *moineau de Java* ou *moineau Indien* ; que cela paroîtroit indiquer qu'il se trouve aussi-bien dans les Indes qu'à la Chine, mais qu'il croit plutôt que dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine & Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, & que c'est de-là qu'on les a nommés *moineaux de Java*, *moineaux Indiens* ; & enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints & sur les étoffes Chinoises (*k*).

(*k*) Edwards, *hist. of birds, pl. 41 & 42.*

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes, & par conséquent diffèrent si fort de notre gros-bec par la grosseur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps & même l'ordre & la position des couleurs, n'indiquoient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

XI.

LE TOUCNAM-COURVI.

Le premier de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description (*l*) avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, & dont nous avons fait représenter le mâle dans nos planches enluminées, *n°. 135, fig. 2*, sous cette même dénomination, mais auquel nous conservons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes; elle a la tête brune, ainsi que le dessus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, &c. M. Brisson donne aussi

(*l*) Brisson, *Ornithol. tome III, page 232, pl. XII, fig. 1*, le mâle.

la description & la figure du nid de ces oiseaux (*m*).

XII.

L'ORCHEF.

Le second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, *n°*. *393*, *fig*. 2, sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, & auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, & qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle, & n'a été présentée par aucun Auteur avant nous.

XIII.

LE GROS-BEC NONETTE.

La troisième de ces petites espèces est l'oiseau représenté dans les planches enluminées,

(*m*) Ces oiseaux font leur nid d'une forme tout-à-fait singuliere, il est composé de petites fibres de feuilles entrelassées les unes dans les autres, & qui forment une espèce de petit sac dont l'ouverture est placée à un des côtés ; à cette ouverture est adapté un long canal composé de même de fibres des feuilles, tourné vers le bas & dont l'ouverture est en dessous, de sorte que la vraie entrée du nid ne paroît point du tout. Ces nids sont attachés par leur partie supérieure au bout des petites branches des arbres. Brisson, *Ornithologie*, tome III, pages 234 & 235.

minées, n°. *393*, *fig. 3*, sous la dénomination de *gros-bec*, appellé *la Nonette*, & auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand Oiseleur qui n'a pu nous en informer.

XIV.

LE GRISALBIN.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle & aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, *n°. 393*, *fig 1*, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi-bien qu'une partie de la tête, & tout le reste du corps gris; & comme l'espèce differe de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

XV.

LE QUADRICOLOR.

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin (*n*)

(*n*) Moineau de la Chine, Albin, tome II, page 34, avec une figure du mâle, pl. 53.

ſous le nom de *moineau de la Chine*, & enſuite par M. Briſſon (*o*), ſous celui de *gros-bec de Java*, repréſenté dans nos planches enluminées, *n°. 101, fig. 2*, ſous cette même dénomination, *gros-bec de Java*, & auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui ſuffira pour le diſtinguer de tous les autres & qui lui convient très bien, parce que c'eſt un bel oiſeau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes, ayant la tête & le cou bleus, le dos, les ailes & le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de ſangle ſous le ventre & ſur le milieu de la queue; & enfin, le reſte de la poitrine & du ventre d'un brun clair ou couleur de noiſette. Nous ne ſavons rien de ſes habitudes naturelles.

XVI.

LE JACOBIN

ET LE DOMINO.

La ſixième eſpèce de ces petits gros-becs étrangers, eſt l'oiſeau connu des curieux ſous le nom de *Jacobin*, & auquel nous conſerverons ce nom diſtinctif & aſſez bien appliqué; nous l'avons fait repréſenter dans

---

(*o*) Le gros-bec de Java, Briſſon, *Ornithol.* tome III, page 327, avec une bonne figure du mâle, pl. XIII, fig. 1. La femelle, dit cet auteur, diffère du mâle en ce qu'elle a les jambes d'un marron clair, & que la couleur de ſa queue n'eſt pas auſſi vive ni auſſi brillante. *Idem*, pages 238 & 239.

nos planches enluminées, *n°. 139, fig. 3*, sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit le *Jacobin*; & nous croyons que celui de la même planche enluminée, *fig. 1*, & qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce, & probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivans, & on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description & la figure sous le nom de *gowry*, *planche XL*; & par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes & non pas de la Chine (*p*). Nous eussions adopté ce nom *gowry* qu'il porte dans son pays natal, si celui de *Jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. On voit dans notre même planche enluminée, *n°. 139, fig. 2*, & dans la planche *n°. 153, fig. 1*, la représentation de deux autres oiseaux que les curieux appellent *Dominos*, & qu'ils distinguent des Jacobins; ils en diffèrent en effet en ce qu'ils sont plus petits; mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, & les femelles l'ont d'un gris-blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la *page 239* jusqu'à la *page 244*; mais

(*p*) On l'appelle oiseau *coury*, parce que son prix ordinaire ne passe pas un *coury*, c'est-à-dire, la valeur d'une de ces petites coquilles qui servent comme monnoie dans les Indes : or cette monnoie n'a point cours à la Chine.

il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

XVII.

LE BAGLAFECHT.

C'EST un oiseau d'Abyssinie qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi ; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'éleve dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune & brune de la partie supérieure du corps est moins marquée ; & les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes & celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordées de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre ; & ses ailes, dans leur état de repos, vont à-peu-près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie & de tout autre danger : mais il donne à son nid une forme différente ; il le roule en spirale à-peu-près comme un nautile, il le suspend comme le toucnam-courvi à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, & son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire, du côté opposé à la pluie. De cette maniere le nid est non-seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu con-

tre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafècht pour s'en nourrir.

XVIII.

GROS-BEC D'ABYSSINIE.

Je rapporte encore aux gros-becs cet oiseau d'Abyssinie qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus & les côtés de la tête, la gorge & la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes & la partie supérieure du corps d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux couleurs se fondoient en une seule; les plumes scapulaires sont noirâtres, les couvertures des ailes brunes bordées de gris, les pennes des ailes & de la queue brunes bordées de jaune, & les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid & l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau & qui lui est commune avec le toucnam-courvi & le baglafècht. La forme de ce nid est à-peu-près pyramidale; & l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche : l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide ordinairement tournée à l'est; la cavité de cette

pyramide est séparée en deux par une cloison, ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres ; la premiere où est l'entrée du nid est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord, ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire, puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie de quelque côté que souffle le vent ; & il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale que les inconvéniens exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile & ne l'étouffent entiérement. Ici il y avoit à se garantir non-seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpens, &c. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, & par des précautions raisonnées les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, & nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le Chevalier Bruce.

XIX.

LE GUIFSO BALITO (*q*).

Il n'est point d'espèce Européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rap-

(*q*) Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier Bruce, est *guifso batito dimmo-won-jerck*.

port que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités & vit retiré dans les bois solitaires.; comme eux, il est assez peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connoît pas le plaisir de chanter; comme eux enfin il ne se fait guere entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande. Mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués ; premiérement son bec est dentelé sur les bords ; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant & un en arriere, disposition remarquable & qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, & je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge & le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue ; il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos & la queue noirs, les couvertures supérieures des ailes brunes bordées de verdâtre & les pieds d'un rouge très obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.



XX.

GROS-BEC TACHETÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'OISEAU que nous avons fait repréſenter ſous ce nom dans nos planches enluminées, *n°. 659, fig. 1*, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs & la diſtribution des taches, nous paroît néanmoins aſſez voiſin de cette eſpèce pour qu'on puiſſe le regarder comme une variété produite par le climat; & par cette raiſon nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a aſſuré très poſitivement que cet oiſeau eſt le même que celui de l'article Ier repréſenté dans la *planche 101, fig. 1*; & il obſerve que ce qui fait paroître ces oiſeaux différens les uns des autres, c'eſt qu'ils changent de couleurs tous les ans.

XXI.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

L'OISEAU que nous avons fait repréſenter dans nos planches enluminées, *n°. 659, fig. 2*, ſous la dénomination de gros-bec d'Angola, parce qu'il nous eſt venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'eſpèce du grivelin; & comme il a tout le cou & le deſſous de la gorge revêtus & environnés d'une eſpèce de cravate blonde qui même s'étend juſqu'au deſſus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de grivelin à cravate. Nous ne connoiſſons rien de ſes habitudes naturelles.

LE


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



1 Le Moineau. 2 Le friquet
3.4.5. Moineaux Etrangers.



*LE MOINEAU (a).

Voyez planche IV, figure 1 de ce Volume.

AUTANT l'eſpèce du moineau eſt abondante en individus, autant le genre de ces oiſeaux paroît d'abord nombreux en eſpèces. Un de nos Nomenclateurs en compte juſqu'à

* *Voyez les planches enluminées, n°. 6, fig. 1 & n°. 55, fig. 1.*

(a) Le moineau-franc. En Grec Τρωγλιτὴς. La plupart des Interprètes & des Naturaliſtes ont dit que cet oiſeau s'appelloit en Grec, Στρέθφος, mais ce mot *Stroutos* eſt le nom générique; & le mot *Troglites* eſt celui de notre moineau domeſtique. En Latin, *Paſſer domeſticus*; en Italien, *Paſſera* ou *Paſſere caſaringo*; en Eſpagnol, *Pardal*; en Allemand, *Huſſ-ſpar*, *Hauſſperling*; en Suédois, *Taelting*, *Grawparſ*; en Anglois, *Houſe-ſparrow*; en Gallois, *Aderyn y to*; en Polonois, *Wrobel domowy*; en Provence, *Paſſeron*; en Saintonge, *Paſſiere*; en Guyenne, *Paſſerat*; en Languedoc, *Parat*; en Picardie, *Pierrot* ou *Moinet*; à Paris, *Pierrot*; à Nantes, *Paiſſe* ou *Paiſſorelle*; en Normandie, *gros-pillery* ou *guilleri*; anciennement, *Moinet*; le tout ſelon M. Salerne, page 264. — *Moineau de ville*, Belon, *Hiſtoire des Oiſeaux*, pag. 361.... *Moineau*, *Moucet*, *Moiſſon*, *Paiſſe*, *Paſſereau*, *Paſſerat*, *Idem*, Portraits d'oiſeaux, *page 92*, *b.* — *Paſſera noſtrale*, Olina, p. 42, avec une figure. — *Moineau*, Albin, tome I, p. 54, avec une figure, pl. 62. — *Paſſer domeſticus*, Friſch, pl. 8, avec de bonnes figures coloriées du mâle & de la femelle.

soixante-sept espèces différentes & neuf variétés, ce qui fait en tout soixante & seize oiseaux (*b*), dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinçons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, & quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeller moineaux, & qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer & qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangeres qui nous paroîtront en différer moins que de toutes les autres espèces; ainsi nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinçon, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, &c.

Nous séparerons encore du moineau proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucuns des précédens, qui sont également de notre climat, & dont l'un porte le nom de *moineau de cam-*

(*b*) Brisson, *Ornithol.*, *tome III*, *depuis la page 72 jusqu'à 218.*

pagne, & l'autre de *moineau de bois*. Nous leur donnerons, ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* & de *soulcie*, qui sont leurs anciens & vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas des francs moineaux, & qu'ils en diffèrent par la forme & par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingt espèces sous le même genre & sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non-seulement de la très grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler, & que bien loin de porter la lumiere sur les objets, elle rassemble à l'entour des nuages & des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description; cependant nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées *nos. 6 & 55*, pour faire voir les différences de l'âge. Le *n°. 6, fig. 1*, représente le moineau adulte qui a subi ses mues; & le *n°. 55, fig. 1*, le jeune moineau avant sa premiere mue. Ce changement de couleur dans le plumage & dans les coins de l'ouverture du bec est général & constant; mais il y a dans cette même espèce des variétés particulieres & accidentelles; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun &

de blanc; d'autres presque tout noirs (*c*); & d'autres jaunes (*d*). Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites, & que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premieres variétés, dont les unes sont générales & les autres particulieres, & qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède (*e*) jusqu'en Egypte (*f*), au Sénégal, &c. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme : les moineaux sont comme les rats attachés à nos habitations; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes:

(*c*) Il se trouve en Lorraine des moineaux noirs, mais ce sont certainement des moineaux ordinaires, lesquels se tenant habituellement dans les halles des verreries qui sont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y sont enfumés; M. le Docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries, vit une troupe de moineaux ordinaires parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins noirs; un ancien du lieu lui dit qu'ils le devenoient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnoissables.

(*d*) Aldrovande, *Avi.* tome II, pages 556 & 557.

(*e*) Linnæus, *Fauna Suecica*, n°. 212.

(*f*) Prosper Alpin, *Ægypti*, tome I, page 197.

on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, & qu'on n'en voit point dans les hameaux & dans les fermes qui ſont au milieu des forêts; ils ſuivent la ſociété pour vivre à ſes dépens; comme ils ſont pareſſeux & gourmands, c'eſt ſur des proviſions toutes faites, c'eſt-à-dire, ſur le bien d'autrui qu'ils prennent leur ſubſiſtance; nos granges & nos greniers, nos baſſe-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous raſſemblons ou diſtribuons des grains, ſont les lieux qu'ils fréquentent de préférence; & comme ils ſont auſſi voraces que nombreux, ils ne laiſſent pas de faire plus de tort que leur eſpèce ne vaut; car leur plume ne ſert à rien, leur chair n'eſt pas bonne à manger, leur voix bleſſe l'oreille, leur familiarité eſt incommode, leur pétulance groſſiere eſt à charge; ce ſont de ces gens que l'on trouve par-tout & dont on n'a que faire, ſi propres à donner de l'humeur que dans certains endroits on les a frappés de proſcription en mettant à prix leur vie (*g*).

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'eſt non-ſeulement leur très nombreuſe multiplication, mais encore leur défiance, leur fineſſe, leurs ruſes & leur opiniâtreté à ne pas déſemparer les lieux qui leur conviennent; ils ſont fins, peu craintifs, difficiles à tromper, ils reconnoiſſent

(*g*) En Allemagne, dans beaucoup de villages, on oblige les payſans à apporter chaque année un certain nombre de têtes de moineau. Friſch, tome I, art. 7.

se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés, mais ensuite ils reprirent leur premiere habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes on les éleve facilement dans des cages ; ils vivent plusieurs années, surtout s'ils sont sans femelles ; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font, abrége beaucoup leur vie (*i*). Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire & retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met ; naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité : cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté, ils sont assez solitaires, & c'est peut-être là l'origine de leur nom (*k*). Comme ils ne quittent jamais notre climat & qu'ils sont toujours de nos maisons, il est aisé de les observer & de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple ; il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupe, mais pour se réunir & piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivieres , & le printemps sur les

(*i*) *Sunt qui passerum mares anno diutius durare non posse arbitrantur , argumento quòd veris initio nulli mentum habere nigrum , spectantur , sed postea , tanquam nullus anni superioris servetur : fœminas verò hoc in genere esse vivaciores volunt , capi enim has cum novellis , cognoscique labrorum callo asseverant.* Arist. *Hist. Anim. lib. X , cap. VII.*

(*k*) *Monos*, Moine, Moineau.

épicéas & autres arbres verts; c'eſt le ſoir qu'ils s'aſſemblent, & dans la bonne ſaiſon ils paſſent la nuit ſur les arbres, mais en hiver ils ſont ſouvent ſeuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille ou ſous les tuiles de nos toîts, & ce n'eſt que quand le froid eſt très violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou ſix dans le même gîte, où probablement ils ne ſe mettent enſemble que pour ſe tenir chaud.

Les mâles ſe battent à outrance pour avoir des femelles, & le combat eſt ſi violent qu'ils tombent ſouvent à terre. Il y a peu d'oiſeaux ſi ardens, ſi puiſſans en amour. On en a vu ſe joindre juſqu'à vingt fois de ſuite, toujours avec le même empreſſement, les mêmes trépidations, les mêmes expreſſions de plaiſir; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la femelle paroît s'impatienter la premiere d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire auſſi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles careſſes, nul aſſortiment à la choſe; beaucoup de pétulance ſans tendreſſe, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le beſoin pour ſoi-même; comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez preſque toutes les nuances du phyſique au moral.

Ces oiſeaux nichent ordinairement ſous les tuiles, dans les cheneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, & ſouvent auſſi dans les puits & ſur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages

se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés, mais ensuite ils reprirent leur premiere habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes on les éleve facilement dans des cages; ils vivent plusieurs années, surtout s'ils sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font, abrége beaucoup leur vie *(i)*. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire & retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met; naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité : cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté, ils sont assez solitaires, & c'est peut-être là l'origine de leur nom *(k)*. Comme ils ne quittent jamais notre climat & qu'ils sont toujours de nos maisons, il est aisé de les observer & de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple; il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupe, mais pour se réunir & piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivieres, & le printemps sur les

---

(i) Sunt qui passerum mares anno diutius durare non posse arbitrantur, argumento quòd veris initio nulli mentum habere nigrum, spectantur, sed postea, tanquam nullus anni superioris servetur : fœminas verò hoc in genere esse vivaciores volunt, capi enim has cum novellis, cognoscique labrorum callo asseverant. Arist. *Hist. Anim. lib. X, cap. VII.*

(k) Monos, Moine, Moineau.

épicéas & autres arbres verts; c'eſt le ſoir qu'ils s'aſſemblent, & dans la bonne ſaiſon ils paſſent la nuit ſur les arbres, mais en hiver ils ſont ſouvent ſeuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille ou ſous les tuiles de nos toîts, & ce n'eſt que quand le froid eſt très violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou ſix dans le même gîte, où probablement ils ne ſe mettent enſemble que pour ſe tenir chaud.

Les mâles ſe battent à outrance pour avoir des femelles, & le combat eſt ſi violent qu'ils tombent ſouvent à terre. Il y a peu d'oiſeaux ſi ardens, ſi puiſſans en amour. On en a vu ſe joindre juſqu'à vingt fois de ſuite, toujours avec le même empreſſement, les mêmes trépidations, les mêmes expreſſions de plaiſir; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la femelle paroît s'impatienter la premiere d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire auſſi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles careſſes, nul aſſortiment à la choſe; beaucoup de pétulance ſans tendreſſe, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le beſoin pour ſoi-même; comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez preſque toutes les nuances du phyſique au moral.

Ces oiſeaux nichent ordinairement ſous les tuiles, dans les cheneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, & ſouvent auſſi dans les puits & ſur les tablettes des fenêtres, dont les vitrages

sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres ; l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers & sur des saules très élevés ; ils les placent au sommet de ces arbres & les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire, avec du foin en-dehors & de la plume en-dedans ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par-dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, & ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné & qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid & qui chassent du leur les hirondelles à cul-blanc ; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin & s'y établissent à leur place ; il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple diversité de mœurs & par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, & cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société ; ils sont à demi-domestiques sans être assujettis ni moins in-

dépendans ; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre du leur, & ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps & aux autres circonstances.





OISEAUX ÈTRANGERS

Qui ont rapport au Moineau.

I.

L'OISEAU repréſenté dans nos planches enluminées, *n°. 223*, *fig. 1*, ſous la dénomination de *Moineau du Sénégal*, & auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même eſpèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le ſommet de la tête & les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que dans le moineau d'Europe, le bec eſt brun, le ſommet de la tête & les parties inférieures du corps ſont griſes; mais comme la grandeur, la forme, la poſition du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reſte en un mot, nous a paru ſemblable, nous ne pouvons guere douter de l'identité de l'eſpèce de cet oiſeau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, & nous regardons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiſeau dont le mâle & la femelle ſont repréſentés, *fig. 1 & 2*, dans nos planches enluminées, *n°. 665*, ne nous paroît être qu'une variété de celui-ci.

II.

Il en eſt de même de l'oiſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n°. 183, fig. 2*, ſous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, & auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de ſexe du précédent, d'autant qu'il eſt du même climat; ainſi ces deux oiſeaux d'Afrique doivent être regardés comme de ſimples variétés dans l'eſpèce du moineau d'Europe.

III.

LE PERE NOIR.

Voici maintenant des oiſeaux étrangers dont l'eſpèce, quoique voiſine de celle de notre moineau, nous paroît néanmoins en différer aſſez pour leur donner des noms particuliers. Par exemple, l'oiſeau d'Amérique auquel les Habitans de nos iſles ont donné le nom de *Pere noir* que nous lui conſervons, n'eſt pas préciſément un moineau. Cet oiſeau eſt repréſenté dans nos planches enluminées, *n°. 201, fig. 1*; il paroît qu'on le trouve non-ſeulement dans nos iſles, mais auſſi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandez, ſous le nom Mexiquain *Yohual tototl* (*a*),

(*a*) *Yohual tototl*, Fernandez, *hiſt. nov. Hiſp. p. 49*.

& donné par Hans Sloane comme oiſeau de la Jamaïque (*b*). Nous préſumons auſſi que les trois oiſeaux repréſentés dans nos planches enluminées, *n°. 224*, pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la ſeule choſe qui s'oppoſe à cette préſomption, c'eſt qu'ils ſe trouvent dans des climats très éloignés les uns des autres; ils ont été nommés au bas de nos planches, I. Moineau de *Macao*; II. Moineau de *Java*; III. Moineau de *Cayenne*; néanmoins ils ne nous paroiſſent faire que le même oiſeau, & n'être que des variétés de l'eſpèce du pere noir; car quoique ces noms de climats ayent été donnés par les Voyageurs qui ont apporté ces oiſeaux en France, je ne ſais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il ſe pourroit auſſi que cette eſpèce d'oiſeau noir, ſe trouvât également dans les climats chauds des deux continens.

Indépendamment de ces trois oiſeaux qu'on peut rapporter à l'eſpèce du pere noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroiſſent être auſſi que des variétés de cette même eſpèce. L'oiſeau que nous avons fait repréſenter dans nos planches, *n°. 291, fig. 1* le mâle, & *fig. 2* la femelle, ſous le nom de *moineau du Breſil*, reſſemble ſi fort au pere noir, qu'on ne peut guere douter qu'il ne ſoit de ſon eſpèce; à la vérité, cette reſſemblance preſque parfaite, ne ſe trouve que dans le

(*b*) *Paſſer niger punctis croceis notatus.* Sloane, *Jamaic.* p. 311.

mâle, les couleurs de la femelle sont fort différentes, mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin, il y a encore une espèce voisine de notre moineau & qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du pere noir, s'il n'y avoit pas un grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, nº. *183*, *fig. 1*, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda.* Nous l'appellerons *pere noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le pere noir, & n'en différer que par sa queue qui est plus longue & composée de plumes de grandeur inégale (*c*). Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du pere noir, se trouve aux isles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne, au Bresil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java & jusqu'à Macao, c'est-à-dire, dans toutes les contrées méridionales de l'ancien & du nouveau continent.

(*c*) M. le chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascalouf d'Abyssinie. On l'y nomme aussi *oiseau de la croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la Ste Croix dans cette contrée où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies, un oiseau qui ressemble en tout au mascalouf, excepté par la queue qu'il a beaucoup plus courte.

IV.

LE DATTIER

OU MOINEAU DE DATTE.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *Moineau de Capsa*, & M. le Chevalier Bruce m'en a fait voir le portait en miniature d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base & accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture, la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre ainsi que les pieds, les ongles noirs, la partie antérieure de la tête & la gorge blanches, le reste de la tête, le cou, le dessus du corps & même le dessous d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine (*d*) & les petites couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes & de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue & dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe, il est familier & vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie, située au sud du royaume

(*d*) M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a apperçus sur la poitrine. *Travels*, page 253.

de

de Tunis, que les moineaux le sont en France ; mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins & des rossignols (*e*). C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant, ont été infructueuses.

(*e*) J'aurois été tenté, à cause du joli ramage de cet oiseau, de le ranger avec les serins ; mais M. le chevalier Bruce qui l'a beaucoup vu, & à qui j'ai fait part de mon idée, a persisté dans l'opinion où il étoit qu'on devoit le rapporter aux moineaux.





* LE FRIQUET (a).

Voyez planche IV, fig. 2 de ce Volume.

CET oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, & par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoiqu'habitans du même climat & des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble & la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles & sur nos toîts, y niche & s'y nourrit. Le friquet ne s'en

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 267, fig. 1.

(a) Friquet, Belon, *Histoire des Oiseaux*, page 363. --- Moineau à tête rouge, Albin tome III, page 28, avec une figure, pl. 65 . . . Moineau de montagne *, *idem*, *ib*. *pl*. 66. --- *Passer silvestris* Frisch, pl. 7, avec une bonne figure coloriée. --- Le Moineau de campagne ou le Friquet, Brisson, tome III, page 82. . . Le Moineau à collier, *idem*, *ibid*, page 85. . . Le Moineau de montagne, *idem*, *ibid*. page 79. --- Selon Salerne, le Friquet s'appelle en Guienne un *Tchouet*; en Provence, *Passeron de muraille*; en Saintonge, *Paerssiere folle*; ailleurs, *Passereau* ou *Passeteau*; en Anjou, *Paisse de saule*; à Nantes, *le Saulet*; à Orléans, *Petrat* ou *Petra*; en Allemand, *baum-sperling*; en Polonois, *Ir*.

* *Nota*. La figure, pl. 65, représente le mâle; & la figure, pl. 66, nous paroît représenter ou la femelle ou une variété, & non pas une espèce différente.

approche guere, ſe tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, ſe poſe ſur les arbuſtes & les plantes baſſes, & établit ſon nid dans des crevaſſes, dans des trous à peu de diſtance de terre : on prétend qu'il niche auſſi dans les bois & dans les creux d'arbres; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en paſſant; ce ſont les campagnes ouvertes & les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol peſant & toujours aſſez court, il ne peut auſſi marcher qu'en ſautillant aſſez lentement & de mauvaiſe grace, au lieu que le friquet ſe tourne plus leſtement & marche mieux. L'eſpèce en eſt beaucoup moins nombreuſe que celle du moineau, & il y a toute apparence que leur ponte, qui n'eſt que de quatre ou cinq œufs, ne ſe répète pas & ſe borne à une ſeule couvée, car les friquets ſe raſſemblent en grande troupe dès la fin de l'été & demeurent enſemble pendant tout l'hiver; il eſt aiſé, dans cette ſaiſon, d'en prendre un grand nombre ſur les buiſſons où ils gîtent.

Cet oiſeau, lorqu'il eſt poſé, ne ceſſe de ſe remuer, de ſe tourner, de *frétiller*, de hauſſer & baiſſer ſa queue, & c'eſt de tous ces mouvemens qu'il fait d'aſſez bonne grace, que lui eſt venu le nom de *friquet*; quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme, ſouvent même il accompagne les voyageurs & les ſuit ſans crainte, il vole en tournant & toujours aſſez bas, car on ne le voit point ſe percher ſur de grands arbres, & ceux qui lui ont donné le nom de moineau de noyer, ont

confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés & particuliérement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs Naturalistes ont donné le moineau de *montagne* (b), le moineau *à collier* (c) & le moineau *fou* des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet : cependant le moineau fou & le friquet, sont absolument le même oiseau, & les deux autres espèces n'en sont que de très légeres variétés : après avoir comparé les descriptions, les figures & les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiseau & que ces quatre espèces nominales doivent se réduire à une seule espèce réelle, qui est celle du friquet (d).

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens (e), est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce dont il ne diffère que par la

(b) En Allemand, *Ringel-spatz*, *Ringel-sperling*, *Feld-sperling*, *Wald-sperling*; en Polonois, *Wrobellesmf*, *Wrobel polny*, *Mazurek*.

(c) En Allemand, *Berg sperling*, *Wald sperling*; en Anglois, *Mountain sparrow*, *White-cap*; en Gallois, *Golfan y mynydd*; en Polonois, *Wrohel garny*; en Catalan, *Pardal royner*; en Grec, Στρȣθος αγριος

(d) *Nota*. Le moineau de montagne & le moineau à collier sont le même oiseau, & ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

(e) *Passera mattugia*. Olina, page 46, avec une figure. --- *Passer stultus Bonnoniensium*. Aldrov. *Avi*. tome II, pag. 563.

diftribuftion des couleurs; c'eft que Olina (*f*) qui en donne la defcription & la figure, dit pofitivement qu'on l'a nommé *paffera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut refter un feul moment fans remuer (*g*), & c'eft à ce même mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de fon nom François. Ne feroit-il pas plus que fingulier que cet oifeau, fi peu rare en France, ne fe trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos Nomenclateurs modernes qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet ? Il paroît au contraire qu'il y a plus de variétés de cette efpèce en Italie qu'en France ; elle s'eft donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds & non pas dans les climats froids, car on ne la trouve point en Suède; mais je fuis furpris que M. Salerne dife que cet oifeau ne fe voit ni en Allemagne, ni en Angleterre puifque les Naturaliftes Allemands & Anglois en ont donné des defcriptions & la figure. M. Frifch prétend même que le friquet & le ferin de Canarie peuvent s'unir & produire enfemble une race bâtarde & qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne (*h*).

Au refte le friquet, quoique plus remuant, eft cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau ; c'eft

---

(*f*) *Paffera montanina.* Olina, page 48, avec figure.

(*g*) *Paffer filveftris.* Aldrov. *tome II, page 561... Paffer pufillus in juglandibus degens*, idem, ibid. p. 563.

(*h*) Frifch, à l'article *paffer filveftris*, *pl.* 7.

un oiseau plus innocent & qui ne fait pas grand tort aux grains ; il préfere les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons sur lesquels il se pose volontiers, & mange aussi des insectes ; il fuit le séjour & la rencontre du moineau qui est plus fort & plus méchant que lui. On peut l'élever en cage & l'y nourrir comme le chardonneret ; il y vit cinq ou six ans ; son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que, quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile, & cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, & qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.





OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport au Friquet.

L'OISEAU qu'on appelle le *Passereau sauvage* en Provence, nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant, dit M. Guys, ne finit point quand il commence, & n'est pas le même que celui du moineau : il ajoute que cet oiseau très farouche cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, & croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, & il y a des années où il est très rare en Provence.

Mais outre cet oiseau & les autres variétés de cette espèce qui se trouvent dans nos climats & que nous avons indiquées d'après les Nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier* & *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

I.

LE PASSE-VERT.

LE premier de ces oiseaux étrangers qu'on peut rapporter au friquet comme variété ou du moins comme espèce très voisine de la sienne, est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, *n°. 201, fig. 25* sous la

dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, & auquel nous donnons ici le nom de *passe-vert*, comme qui diroit *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre ; mais quoiqu'il diffère presqu'autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat, celui dont il approche le plus.

II.

LE PASSE-BLEU.

Voyez planche IV fig. 3 de ce Volume.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, *n°. 203 fig. 2*, sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, & auquel nous donnons ici le nom de *passe-bleu* ou *passereau bleu*, parce qu'il est presqu'entiérement bleu, & que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le passe-vert & le passe-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guere décider si ce sont deux espèces distinctes & séparées ou s'ils sont d'une seule & même espèce.

III.

LES FOUDIS.

Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'est celle de l'oiseau appellé

pellé à Madagaſcar, *foudi lehémené*, auquel je conſerve ici partie de ce nom. M. Briſſon l'a indiqué le premier ſous la dénomination de *cardinal de Madagaſcar* (*a*); il eſt repréſenté dans nos planches enluminées, *n°. 134, fig. 2*, ſous le nom de *moineau de Madagaſcar.*

Il y a deux autres oiſeaux, dont l'un repréſenté dans nos planches enluminées, (*Voyez planche IV fig. 4 de ce Volume.*) *n°. 6. fig. 2*, ſous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-eſpérance*; & l'autre, *n°. 134, fig. 1*, ſous celle de *moineau du cap de Bonne-eſpérance*, me paroiſſent être, le premier le mâle, & le ſecond la femelle, d'une variété dans l'eſpèce du foudi; car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le deſſous du corps noir; & par ce caractere, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les diſtinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils ſe reſſemblent par tout le reſte, nous croyons qu'étant du même climat, ils ſont de la même eſpèce.

I V.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Une autre eſpèce étrangere qui nous paroît encore voiſine de celle du friquet par la grandeur & par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'eſt l'oi-

(*a*) Briſſon, *Ornithol. tome III, page 112, pl. VI, fig. 2.* Idem, *page 114, pl. VI, fig. 3.*

ſeau repréſenté dans les planches enluminées, *n°. 181*, *fig. 1* & *fig. 2*, ſous les dénominations de *moineau de Cayenne* & de *moineau de la Caroline*, qui ſe reſſemblent aſſez pour nous porter à croire qu'étant de pays tempérés & chauds du même continent, l'un (*fig. 1*) eſt le mâle, & l'autre (*fig. 2*) la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé*, pour le diſtinguer de tous les autres oiſeaux du même genre.

V.

LE BEAU MARQUET.

ENFIN nous croyons que l'on peut rapporter à l'eſpèce du friquet plutôt qu'à aucune autre, le bel oiſeau repréſenté dans nos planches enluminées, n°. *203*, *fig. 1*, ſous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, & nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une eſpèce différente de celle du friquet & de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, & celui de beau marquet déſigne qu'il eſt beau & bien marqué ſous le ventre. Ce nom & un coup-d'œil ſur la figure coloriée, ſuffiront pour le faire reconnoître & diſtinguer de tous les autres oiſeaux.





*LA SOULCIE (a).

ON a ſouvent confondu cet oiſeau, ainſi que le friquet, avec notre moineau; cependant il eſt d'une autre eſpèce, & il diffère de l'un & de l'autre en ce qu'il eſt plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, & qu'il n'a, pour ainſi dire, aucune habitude naturelle qui lui ſoit commune avec le moineau; celui-ci demeure dans les villes, la ſoulcie ne ſe plaît que dans les bois, & c'eſt ce qui lui a fait donner, par la plupart des Naturaliſtes le nom de *moineau de bois*; il y niche dans des creux d'arbres, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils ſe raſſemblent en troupes dès que les petits ſont aſſez forts pour accompagner les vieux, c'eſt-à-dire, vers la fin de juillet. Les ſoulcies ſe réuniſſent donc ſix ſemaines

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 225.

(a) La Soulcie. --- Moineau à la ſoulcie ou au collier jaune. Belon, *hiſtoire des Oiſeaux*, page 362; & Portraits d'Oiſeaux, *page* 93, a. --- *Paſser torquatus*, Aldrov. *Avi. tome II*, *page* 563... *Oenanthe congener*, idem, ibid. page 764. --- *Fringilla ſubcana*, *maculâ luteâ in pectore*. Friſch, pl. 3, avec une figure coloriée. --- Le Moineau des bois. Briſſon, *Ornithol. tome III*, *page* 88, avec une figure, pl. V, fig. 1. En Italien, *paſſara alpeſtre*, *petronia marina*; en Allemand, *grau-fing*; en Catalan, *paſſerell dorat*.

plutôt que les friquets, leurs troupes ſont auſſi plus nombreuſes, & ils vivent conſtamment enſemble juſqu'au retour de la saiſon des amours où chacun ſe ſépare pour ſuivre ſa femelle. Quoique ces oiſeaux reſtent également & conſtamment dans notre climat pendant toute l'année, il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus ſeptentrionaux, car Linnæus n'en parle pas dans ſon énumération des oiſeaux de Suède. Ils ne ſont que de paſſage en Allemagne [*b*], ils ne s'y réuniſſent pas en troupes & y arrivent un à un [*c*]. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de préſumer, c'eſt qu'on trouve aſſez ſouvent de ces oiſeaux morts de froid dans des creux d'arbre lorſque l'hiver eſt rigoureux. Ils vivent non-ſeulement de grains & graines de toute eſpèce, mais encore de mouches & d'autres inſectes, ils aiment la ſociété de leurs ſemblables & les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture; & comme ils ſont preſque toujours en grandes bandes, ils ne laiſſent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement enſemencées: on a de la peine à les chaſſer ou à les détruire, car ils participent de l'inſtinct & de la défiance du moineau domeſtique, ils reconnoiſſent les piéges, les gluaux, les trébuchets, mais on les prend en grand nombre avec des filets.

(*b*) Cet oiſeau n'étoit point ou preſque point connu ci-devant en Lorraine; mais depuis quelques années il y eſt devenu très commun. *Note communiquée par M. Lottinger.*

(*c*) Friſch [illegible] de la *planche* 3.



OISEAUX ETRANGERS

Qui ont rapport à la Soulcie.

I.

LE SOULCIET.

LA premiere espèce étrangere qui nous paroît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un contitnent à l'autre ; c'est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n°. 223, *fig.* 2, sous la dénomination de *moineau du Canada (a)*, & que nous avons appellé le *soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent qui sont dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

(*a*) *Nota.* M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau sous cette même dénomination de *moineau de Canada. Ornithologie, tome III, page* 102.



II.

LE PAROARE*.

Voyez planche IV, fig. 6 de ce Volume.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique, qui nous paroît voisin de la soulcie, c'est celui que Marcgrave a indiqué, sous le nom Brasilien, *tije guacu paroara* [b]; & comme *guacu* n'est qu'un adjectif, qui veut dire *grand*, & *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare*, comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays, & c'est par cette raison qne nous préférons ici le nom de *paroare*, que cet oiseau porte au Bresil dans son pays natal, à celui de *cardinal Dominiquain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge & le corps noir & blanc (*c*). La femelle differe du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi paroare huppé, un

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 55, *fig.* 2.

(*b*) *Tije guacu paroara Brasiliensibus.* Marcgrave, *hist. nat. brasil. p.* 214.

(*c*) *Le Cardinal Dominiquain.* Brisson, *Ornith.* tome III, page 116, avec une figure, pl. VI, fig. 4. *Nota.* On a suivi dans l'inscription de notre planche enluminée, n°. 55, fig. 2, cette même dénomination.

oiseau des mêmes continens qui ne nous paroît être qu'une variété du paroare, & qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans nos planches enluminées, *n°. 103*, sous la dénomination de *cardinal dominiquain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

III.

LE CROISSANT.

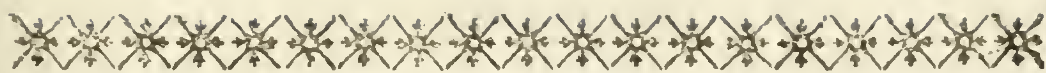
LA troisième espèce étrangere qu'on doit rapporter à celle de la soulcie, est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n°. *230*, *fig. 1*, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-espérance*, qui lui a été donné par M. Brisson (*d*), & que nous appellons ici le *croissant*, parce qu'étant d'une espèce & d'un climat différent des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ses attributs; or cet oiseau qui par la distribution des couleurs ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque dessous le cou; ce caractere unique nous a paru suffisant pour le dénommer & le faire reconnoître.

(*d*) Le *moineau du cap de bonne-Espérance*. Brisson, *Ornith.* tome III, pag. 104, avec une figure, pl. V, fig. 3.

Fin du VIe Volume des Oiseaux.

R 4





TABLE

Des matieres contenues dans les six Volumes.

A.

B

C

D

E

ECORCHEUR, eſpèce de pie-griche plus petite que la rouſſe, à laquelle il reſſemble par les habitudes, en diffère par le plumage, mais le mâle & la femelle de chacune de ces eſpèces, diffèrent encore plus entr'eux ; a pour variétés l'écorcheur varié, l'écorcheur des Philippines, la pie-griéche rouſſe d'Edwards & la pie-grièche de la Louiſiane. Vol. II, 64.

EFFRAIE *ou* Freſſaie, E'λεὸς *aluco*, *vol.* II, 84. Autrement chouette des clochers, parce qu'elle ſe tient dans les clochers, les toîts des égliſes, par conſéquent près des cimetieres, ce qui, joint à ſa qualité d'oiſeau de nuit & à ſon cri aigre & lugubre, la fait regarder comme l'oiſeau de la mort ; ſouffle comme un homme qui dort la bouche ouverte ; égale au chat-huant ; a l'iris jaune, le bec & les doigts blancs, ſe prend aiſément, refuſe, étant priſe, toute nourriture, vit ainſi dix ou douze jours ; ne crie qu'en volant ; la femelle eſt plus groſſe que le mâle, & a les couleurs plus claires & plus diſtinctes : outre cela, le plumage eſt ſujet à varier dans cette eſpèce ; commune en Europe & juſqu'en Suède, ſe retrouve en Amérique ; ſe nomme *tuidara*, au Breſil ; pond, dès la fin de mars, cinq, ſix ou ſept œufs blanchâtres à crud dans des trous d'arbre ou de muraille ; ſes petits ſont blancs dans le premier âge, elle les nourrit & les engraiſſe



F

G



H

J

plus menues qu'aucune des trois eſpèces nommées ; tient de la buſe par la diſpoſition des couleurs du plumage ; vu de face, reſſemble à l'aigle ; vu de côté, reſſemble à la buſe, & ſon naturel tient de celui de ces deux eſpèces. *Ibid.* 126. Tourne volontiers les yeux du côté du plus grand jour & même vis-à-vis le Soleil, cherche le feu, ſoutient le froid, vit de perdrix, volailles, lapins, mulots, lézards, grenouilles, de celles-ci en les déchirant en pièces ; avale les mulots tout entiers, &c. refuſe les fruits, le poiſſon, les vers, le pain, le fromage, &c. même après un jeûne de pluſieurs jours; mais alors il mange de la viande cuite ; il prèfere la viande crue & ſaignante ; rend les peaux des mulots & ſouris en pelotes d'un pouce; boit en plongeant ſon bec dans l'eau juſq'aux yéux & ne boit que quand il ſe croit ſeul ; dans tout le reſte paroît peu inquiet, ſe laiſſe toucher, ne s'attache point, prend de la graiſſe en automne. *Vol.* 1, 128. La femelle eſt preſque toute griſe ; eſt plus grande que le mâle; fait ſon nid preſque à terre dans les terreins couverts de bruyères, de genet, de joncs, quelquefois auſſi ſur des arbres élevés ; pond trois œufs ardoiſés ; s'approche des habitations & ſurtout des baſſes-cours, dont il eſt le fléau ; a les ailes courtes, le vol peſant & bas, ſaiſit ſa proie à terre, ne chaſſe que le matin & le ſoir. *Ibid.* 131. Son cri eſt un ſifflement aigu. *Ibid.* En a un autre de contentement. *Ibid.* 128. Reſſemble à l'oiſeau Saint-Martin, mais il eſt plus petit. *Ibid.* 132, Encore plus au *laniarius* d'Aldrovande, ou

K

L

M

N

O

rences; Aristote a parlé du grand pygargue sous le nom de *hinnularia*, car il attaque les faons. *Ibid.* 100. Les pygargues diffèrent des aigles par la nudité de la partie inférieure des jambes, par leur bec jaune ou blanc, par leur queue blanche; ils se plaisent dans les plaines & les bois voisins des lieux habités, & surtout dans les climats froids. *Ibidem.*

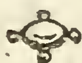
Pygargue (le grand) est aussi gros, au moins aussi fort & plus féroce que l'aigle commun, produit deux ou trois petits, il les chasse du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir; (on dit que l'orfraie en prend soin) fait son nid sur de gros arbres; ne chasse que pendant quelques heures dans le milieu du jour. *Vol.* I, 99. Comme il ne chasse ordinairement, ainsi que le grand aigle, que de gros animaux, il se rassasie souvent sur les lieux sans pouvoir les emporter; & comme d'ailleurs il ne souffre point de chair corrompue, il y a souvent disette dans le nid, les aiglons deviennent criards, se battent pour se disputer la nourriture, & les pere & mere doivent avoir empressement de s'en débarrasser, *ibid.* 101.

Pygargue, comparé au jean-le-blanc. *Vol.* I, 126.



Q

R



S

V

X

Y

Z

Fin de la Table des Matieres.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

Par M. DE BUFFON.

Par M. GUENEAU DE MONTBEILLARD.

